



RAPPORT D'ACTIVITE 2023

S3AS DE VILLEURBANNE

SOMMAIRE

INTRODUCTION..... 4

L'ASSOCIATION LES PEP 69/ML, MEMBRE ENGAGÉ DU RÉSEAU NATIONAL PEP 5

– PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT	7
AGRÉMENT.....	7
PRINCIPAUX AXES DU PROJET / MISSIONS.....	7
– LES PUBLICS ACCOMPAGNÉS.....	9
PRÉSENTATION DES PUBLICS ACCOMPAGNÉS.....	9
ÉVOLUTION DE LA POPULATION	11
SCOLARITÉ.....	11
INSERTION PROFESSIONNELLE.....	13
FILE ACTIVE – INTENSITÉ D'ACCOMPAGNEMENT	13
– L'ACTIVITÉ.....	17
DONNÉES CHIFFRÉES DES USAGERS.....	17
DONNÉES CHIFFRÉES DES PROFESSIONNELS	17
LES ACTIVITÉS RÉCURRENTES.....	18
LES PROJETS DE L'ANNEE	32
– TRAVAILLER EN PARTENARIAT	35
TRAVAIL AVEC LES FAMILLES.....	35
LES PARTENARIATS ET LES CONVENTIONS.....	36
– L'ORGANISATION DU SERVICE	38
LE PROJET DE SERVICE.....	38
LES OUTILS DE LA LOI 2002-2	39
L'ORGANISATION INTERNE	40
LA DÉMARCHE QUALITÉ.....	41
LES EVENEMENTS INDESIRABLES	42
SUIVI DES FICHES ACTION CPOM	42
MAINTENANCE / TRAVAUX / AMÉNAGEMENTS	42
– RESSOURCES HUMAINES	43

ORGANIGRAMME.....	43
MOBILITÉS, RECRUTEMENTS.....	45
AJUSTEMENTS DE POSTES.....	46
ACTIONS DE FORMATION.....	47
– PERSPECTIVES POUR L’ANNEE 2024 / CONCLUSION	49
LISTE DES RÉDACTEURS.....	51



INTRODUCTION

La finalisation du projet de dispositif sensoriel en 2023, en lien avec la démarche associative et ses orientations, se propose de poser le socle commun de la notion de DISPOSITIF SENSORIEL dans une communauté de sens et de pratique.

Il en décrit les fondements, l'éthique, les points forts mais aussi, les axes de progrès et d'évolution. Au sein du dispositif sensoriel le projet du S3AS, finalisé dans la même temporalité en décline les aspects techniques et pratiques.

Il s'articule autour des orientations du projet associatif des PEP 69/ML reprises dans le projet de DISPOSITIF SENSORIEL :

- Le développement du pouvoir d'agir et la participation des familles.
- Une démarche inclusive par l'accompagnement de la mise en accessibilité universelle des dispositifs de droit commun.
- Une ingénierie sociale basée sur le diagnostic local, la conduite d'actions ou de projets complexes, l'animation de partenariats et de réseaux d'acteurs, dans une perspective de développement territorial.

Il est amené à se modifier, s'enrichir pour répondre le plus pertinemment possible aux besoins des enfants et familles que nous accompagnons.

Le présent rapport s'attache à décrire l'activité 2023 dans ses aspects quantitatifs et qualitatifs, sur l'ensemble des points qui maillent notre projet.

L'ASSOCIATION LES PEP 69/ML, MEMBRE ENGAGÉ DU RÉSEAU NATIONAL PEP

Créée en 1915, l'œuvre des Pupilles de l'Enseignement Public (aujourd'hui Fédération Générale des PEP) se définit dès l'origine comme une œuvre de secours et d'assistance mais aussi d'éducation : éducation à la solidarité et par la solidarité. La direction et la gestion étant initialement assurée par des cadres de l'Éducation Nationale, La FGPEP fait partie des associations complémentaires de l'école publique, avec des missions pédagogiques, éducatives, sociales et périscolaires.

Conformément aux valeurs qui inspirent leur engagement professionnel, tous les établissements et services du réseau PEP, dans toutes les dimensions de leurs interventions pluridisciplinaires, ont pour but de contribuer à l'éducation, à la prise en compte et à l'accompagnement de l'enfant, de l'adolescent et de l'adulte.

*Les meilleurs atouts des PEP sont leurs valeurs fondatrices :
solidarité, laïcité et égalité*

Les PEP se définissent comme des opérateurs de la transformation sociale et du décroisement des politiques publiques au cœur des territoires. Toutes leurs actions ont pour finalité de faire reculer les injustices sociales. Dans cette optique, les meilleurs atouts des PEP sont leurs valeurs fondatrices : solidarité, laïcité et égalité. Ces valeurs sont une boussole pour mettre en évidence les insuffisances voire les impasses de l'organisation néolibérale et d'en contrer les effets les plus dévastateurs.

Au niveau national, les liens entre l'ensemble des associations PEP permettent de transférer les compétences pour porter un projet d'une association à une autre.

Résolument engagé en faveur de l'école inclusive, le mouvement des PEP fait de la scolarisation, dont celle des enfants et adolescents en situation de handicap, le point de départ d'une société d'égalité des droits et des chances. **Nous revendiquons pour tous l'appartenance à une société commune, inclusive, garantie par un égal accès aux droits fondamentaux dont le premier est bien l'éducation, et par conséquent la scolarisation.**

Acteur majeur de l'économie sociale et solidaire et du mouvement d'éducation populaire, Les PEP, grâce à 8.000 bénévoles, accueillent 1.300.000 enfants, adolescents, adultes et leurs familles, comptent 24.000 salariés, disposent de plus de 1.200 établissements, services et dispositifs et gèrent près de 1 milliard d'euros d'activité.

Dans le territoire du Rhône, l'association Les PEP 69 / Métropole de Lyon (Les PEP 69/ML) est créée le 26 mars 1924. En 2019, elle fusionne avec l'Œuvre Laïque de Perfectionnement Professionnel du Rhône (OLPPR), association elle-même créée en 1951 à l'initiative de Maria Dubost. Au 1er janvier 2023, elle absorbe l'association du Centre Bossuet, intégrant ainsi 2 nouvelles structures : le CMPP Bossuet et le Sessad Bossuet.

Les PEP 69/ML représentent aujourd'hui près de 2000 usagers et familles, accompagnés et 430 salariés.

L'association gère plusieurs établissements et services dans les champs de la protection de l'enfance (internats sociaux et services d'accompagnement de mineurs non accompagnés), de l'action médico-sociale (dont l'action médico-sociale précoce, l'accompagnement de jeunes ou adultes avec troubles du comportement, TND, déficiences sensorielles, handicaps rares ...) et des politiques éducatives et sociales de proximité :

- Deux Internats sociaux scolaires,
- Un service d'accueil pour mineurs non accompagnés (SAMNA), un service d'accompagnement (PASS'MNA), et un service d'accueil familial (MNA SAS),
- Un Centre d'action médico-social précoce (CAMSP) Déficiences sensorielles, et un Pôle de compétences et de prestations externalisées (PCPE) Réseau Sens,
- Un Centre Médico Psycho Pédagogique (CMPP) et un SESSAD spécialisé Troubles Sévères du langage
- Un Institut médico éducatif (IME) et un Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD),
- Trois dispositifs intégrés des instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (DITEP) intégrant trois ITEP, trois SESSAD, trois unités d'internats en hébergement séquentiel, deux PCPE CAP et une Équipe Mobile d'Appui à la Scolarisation (EMAS)
- Un Service d'Aide à l'Acquisition de l'Autonomie et à la Scolarisation (S3AS),
- Un Centre Technique Régional pour la Déficience Visuelle (CTRDV),
- Une Équipe Relais Handicaps Rares (ERHR) Auvergne Rhône-Alpes,
- Un Institut de formation pour Masseurs Kinésithérapeutes déficients visuels (IFMK DV),
- Un établissement d'accueil du jeune enfant (EAJE) Pépilou, accueillant de jeunes enfants malades et/ou en situation de handicap en mixité,
- Un centre de formation,
- La Communauté 360 du département du Rhône et de la Métropole de Lyon.
- Un dispositif d'appui à la mobilité internationale et un dispositif de mentorat.

Au cours de cette année, le nouveau projet (2023-2028) de l'association les PEP69/ML a été validé. Il s'articule autour de trois grands thèmes :

- Développement du pouvoir d'agir, participation des familles et des personnes
- Démarches inclusives, société inclusive
- Innovation sociale, ingénierie sociale

Ce document est l'aboutissement d'une démarche d'élaboration participative et contributive d'une diversité de professionnels, fondée sur la confrontation des idées, l'enrichissement mutuel, la convergence et les interrogations pour coconstruire une vision partagée de nos missions au cœur des territoires, en articulation avec les politiques publiques et l'ensemble de nos partenaires dont ceux de l'éducation et de la santé.

PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

AGRÉMENT

Suite à un arrêté du 10 mars 2022, les deux S3AS RDB et RDF ont fusionné administrativement de la manière suivante :

- Un service principal : S3AS Villeurbanne (ancien SAAAS Rue de la Baisse)
- Un service secondaire, rattaché au premier : S3AS Cité Pellet Rue de France (ancien SAAAS Cité Pellet)

Le S3AS est autorisé pour une capacité totale de 153 places (72 places pour le service principal et 81 places pour le secondaire). Ses conditions d'organisation et de fonctionnement sont définies par les articles D. 312-111 à D. 312-122 du Code de l'Action Sociale et des Familles qui précisent notamment que peuvent être créés des « services d'aide à l'acquisition de l'autonomie et à la scolarisation apportant, d'une part, l'ensemble des moyens de compensation du handicap, de développement de la vision fonctionnelle, d'apprentissage des techniques palliatives, d'autre part, les soutiens pédagogiques adaptés et assurant la mise à disposition des matériels et équipements spécialisés ».

Dans le cadre du CPOM associatif signé en 2018, trois places supplémentaires ont été affectées au S3AS afin de poursuivre un accompagnement auprès des jeunes de plus de 20 ans dans le cadre de leur projet scolaire (poursuite des études), professionnel (insertion et maintien dans l'emploi) et social (vie autonome et citoyenne).

Le S3AS est installé dans deux locaux, situé à 800m l'un de l'autre :

- S3AS de Villeurbanne au 26 rue de la Baisse à Villeurbanne
- S3AS Cité Pellet Rue de France au 32 Rue de France à Villeurbanne, dans des locaux mis à disposition par la région, au sein de la Cité Scolaire René Pellet (CSRP).

Les deux équipes du S3AS sont également à proximité du CTRDV, et du CAMSP DV avec lesquels il travaille en étroite collaboration.

PRINCIPAUX AXES DU PROJET / MISSIONS

Comme tout SESSAD la mission du S3AS est d'étayer la scolarisation, la formation, la socialisation et l'insertion professionnelle des jeunes suivis, en proposant des accompagnements adaptés à leurs besoins de compensation en termes de déficience visuelle, en tenant compte de leur âge, et en collaboration avec leur famille, leur lieu de scolarisation, et leur environnement social, et de leurs troubles associés.

□ L'appui à la scolarité :

Intervention d'enseignants spécialisés, mis à disposition par l'éducation nationale, auprès de l'élève, auprès de l'enseignant de la classe, et des AESH

Mise en lien avec le CTRDV pour l'adaptation des documents,

Aide à l'utilisation des adaptations informatiques (apprentissage du clavier, Zoomtext, synthèse vocale...),

Adaptation à la déficience visuelle des programmes d'EPS ou des activités sportives extra-scolaire,

Proposition de recommandation et mise en place de rééducations orthoptique de la vision fonctionnelle et de rééducations orthophonique

Atelier gestuelle afin de travailler la motricité fine et le développement du touché
Intervention sur le temps périscolaire et la demi-pension, sensibilisation de la communauté éducative à la déficience visuelle,
Accompagnement à l'orientation scolaire ou professionnelle (choix formation, recherche de stage...).

□ **L'appui à l'acquisition de l'autonomie :**

Intervention en activité de la vie journalière et en locomotion en collaboration avec le CTRDV,
Soutien psychologique, suivi en psychomotricité,
Organisation de séjours éducatifs hors temps scolaires ou de regroupement autour d'activités,
Rééducation orthoptique, afin de favoriser l'utilisation des capacités visuelles dans le quotidien,
Accompagnement des jeunes et des familles dans les démarches administratives
Accompagnement des jeunes majeurs dans l'exercice de leurs droits et dans leurs projets d'insertion sociale et professionnelle.

LES PUBLICS ACCOMPAGNÉS

PRÉSENTATION DES PUBLICS ACCOMPAGNÉS

Le public accompagné par le S3AS est âgé de 6 à 20 ans, il est composé essentiellement de jeunes scolarisés du primaire à l'université ; qu'ils soient inscrits dans leur établissement scolaire de secteur dans le Rhône ou à la Cité Scolaire René Pellet. Les jeunes accompagnés peuvent également être en formation professionnelle ou en recherche d'emploi.

A l'origine, le S3AS RDF n'accompagnait que les jeunes déficients visuels scolarisés à la Cité Scolaire René Pellet, mais depuis quelques années, afin de s'adapter aux parcours des jeunes et de s'assurer qu'ils bénéficient toujours d'un accompagnement médico-social, cette équipe accompagne également des jeunes qui :

- Poursuivent leur cursus scolaire dans un autre établissement scolaire du Rhône (Lycée Brossolette ou établissement de secteur). L'accompagnement par RDF se fait par défaut de place au RDB, qui prenait le relai habituellement.
- S'inscrivent dans des parcours d'insertion professionnelle (recherche ou entrée dans l'emploi).

ORIGINE GÉOGRAPHIQUE :

	Sectorisation des admissions réalisées			Sectorisation de l'ensemble des personnes accompagnées au 31/12			
	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Suivi des 3ans	Total
Métropole de Lyon	7	6	13	86	39	23	148
Autres villes du Rhône	1	1	2	12	14	4	30
Ain			0	3	1	2	6
Isère	1	1	2	3	6	4	13
Loire	1		1	2	1		3
Drôme - Ardèche			0	1			1
Les 2 Savoies			0	1	1	1	3
Autres départements			0			1	1
TOTAL 2023	10	8	18	108	62	35	205
2022	19	10	29	115	67	47	226

La répartition géographique évolue peu : majoritaires sur la métropole et de moins en moins nombreux sur les départements limitrophes. Il y a presque moitié moins de filles accompagnées que de garçons.

RÉPARTITION DES JEUNES PAR AGE :

	L'âge des jeunes accompagnés de l'effectif au 31/12					Total
	6 à 10 ans	11 à 15 ans	16 à 17 ans	18 à 19 ans	20 ans et +	
Garçons	31	47	18	11	1	108
Filles	26	19	7	9	1	62
Suivi des 3ans	2	4	1	8	20	35
TOTAL 2023	59	70	26	28	22	205
2022	61	78	29	28	30	226

	L'âge des jeunes accompagnés admis dans l'année				Total
	6 à 10 ans	11 à 15 ans	16 à 18 ans	19 ans et +	
Garçons	6	3	1	0	10
Filles	6	1	1	0	8
TOTAL 2023	12	4	2	0	18
2022	17	8	4		29

	L'âge des jeunes sortis dans l'année					Total
	6 à 10 ans	11 à 15 ans	16 à 17 ans	18 à 19 ans	20 ans et +	
Sortis vers suivi des 3ans	1	3		5	6	15
Sortis définitivement après HIA et BIA	3	4	2	3		12
Sortis définitivement après suivi des 3 ans	0	0	3	0	21	24
TOTAL 2023	4	7	5	8	27	51
2022		6	5	5	17	33

La tranche des collégiens est la plus fortement représentée ; les admissions se situent toujours majoritairement sur les tranches primaires et début du collège. Dans le cadre du suivi des 3ans, se sont essentiellement des jeunes de +18ans pour qui l'accompagnement S3AS s'est terminé du fait de leur âge.

RÉPARTITION DES JEUNES PAR TYPE DE DÉFICIENCES ET PATHOLOGIES :

Le S3AS étant spécialisé dans la déficience visuelle, tous les jeunes qui y sont orientés initialement ont à titre principal une déficience visuelle (ce qui peut ensuite évoluer). Des jeunes présentent d'autres troubles associés (référencés ci-dessous uniquement ceux diagnostiqués).

Répartition de l'ensemble des jeunes accompagnés au 31/12 par catégorie en fonction des déficiences						
	Déficiences intellectuelles	Autisme - TED	Troubles du psychisme	Troubles du langage et des apprentissages	Déficiences auditives	Déficiences visuelles
à titre principal		1				168
à titre associé	8	8		20	9	2

	Déficiences motrices	Déficience métabolique	Cérébro-lésions	Polyhandicap	Troubles du comportement et de la communication	Autres déficiences
à titre principal			1			
à titre associé	3	9	4		4	2

*Ce tableau n'inclue pas les jeunes qui sont dans le suivi des 3 ans.

Répartition des jeunes accompagnés au 31/12 selon leur type de déficience visuelle								
Acuité visuelle				Pathologies				
<1/10è	1 à 4/10è VP normale	1 à 4/10è VP altérée	Autres	Rétiniennes	Glaucomes	Neurolo- giques	Troubles de la réfraction	Anomalies du segment antérieur
62	7	88	13	104	8	52	146	26

*Ce tableau n'inclut pas les jeunes qui sont dans le suivi des 3ans.

ÉVOLUTION DE LA POPULATION

En 2023 le service a accompagné (file active) : 239 jeunes (245 en 2022) dont :

- 168 en Liste Haute Intensité d'Accompagnement (HIA), (172 en en 2021)
- 29 en Liste Basse Intensité d'Accompagnement (BIA), (23 en 2021)
- 42 en suivi des trois ans (49 en 2021)

En 2023, le service a accompagné presque autant de jeunes qu'en 2022.

L'effectif au 31/12/2023 est par contre plus bas qu'en 2022 (205 contre 226) du fait :

- de nombreux sortants du suivi des 3ans : orientations effectives en secteur adulte DV (SAVS, FIDEV, ERSP)
- des sortants en fin d'année civile (déménagement et relai par un autre service médico-social)
- des admissions en attente (6 sont programmées sur le début d'année 2024).

Depuis quelques années, nous constatons une augmentation des enfants scolarisés en primaire qui ont des difficultés aux niveaux de l'apprentissage de la lecture et des mathématiques, voire sur la posture « d'élève ». En entrant dans une démarche d'inclusion, le S3AS permet à des enfants qui, avant, étaient orienté systématiquement à la Cité Scolaire René Pellet de s'inscrire plus encore dans leur environnement en restant dans leur école de quartier. Le S3AS adapte les accompagnements en proposant des séances de remédiations cognitive, des activités centrées sur la vie quotidienne mais aussi de la relaxation, médiation musicale...

Au niveau des troubles, nous observons de plus en plus de pathologies d'origine neurologique, avec des jeunes ayant des troubles associés. Le pôle médical du S3AS a été renforcé avec l'arrivée d'une neuropédiatre (en vue du départ de la pédiatre) afin de pouvoir répondre à l'ensemble des besoins spécifiques de chaque jeune et assurer une coordination médicale avec l'ensemble des acteurs.

SCOLARITÉ

En décembre 2023, pour les jeunes en suivi haute et basse intensité d'accompagnement :

- la majorité des jeunes accompagnés par le S3AS sont en formation (deux jeunes sont en cours d'élaboration d'un projet professionnel).
- 57 jeunes sont scolarisés à la Cité Scolaire René Pellet (10 de moins qu'en 2022); contre 100 en établissement de secteur
- 11 jeunes sont en études supérieures

Pour les jeunes en suivis des 3 ans, 21 jeunes poursuivent leur formation, 14 jeunes sont en situation de travail (recherche d'emploi ou en situation d'emploi). Comparé à 2022, on a plus de jeunes en formation et moins en situation de travail, ceci s'explique également par le fait qu'on a davantage de jeunes mineurs dans le suivi des 3ans.

SCOLARISATION INDIVIDUELLE			
Type de scolarité	Nombre de jeunes de l'effectif au 31/12	Dont ceux bénéficiant d'un dispositif ULIS	Nombre de jeunes du suivi des 3 ans
Primaire	57	1	2
Collège	58	12	4
Lycée Général	27	6	1
Lycée Pro	15	4	3
Études supérieures	11		7
Formation professionnelle (CFA, CRP, organisme...)	2		1

La Cité Scolaire René Pellet bénéficie d'une équipe pédagogique spécialisée dans la déficience visuelle pour :

- L'ensemble du primaire
- Quelques enseignements du secondaire
- Les cours de braille et d'informatique adaptée.

Elle fournit également les supports de travail adapté.

Les jeunes scolarisés en établissement de secteur, sont accompagnés, au niveau pédagogique, par les enseignants spécialisés mis à disposition du S3AS, l'orthopédagogue, des ergothérapeutes libéraux avec lesquels le S3AS conventionne ou les éducateurs spécialisés, selon les situations et les besoins.

Du fait de leur déficience visuelle, certains jeunes n'ont pas accès à la lecture « en noir », même sous format agrandi ; ils utilisent dans ce cas le braille. Certains jeunes utilisent aussi quotidiennement les 2 supports. En 2023, nous n'avons pas de jeune qui lit uniquement sous forme audio (mais ce support est utilisé en complément pour de nombreux jeunes pour diminuer la fatigue visuelle et liée à la concentration).

Support de lecture principal	
Noir	Braille
135	35

Pour les jeunes « noiristes », il est nécessaire de leur fournir des supports de travail agrandis, plusieurs possibilités pour cet aménagement scolaire, cumulables selon les besoins et le niveau d'autonomie :

- Supports agrandis (livres scolaires, littérature, tout autre support utilisé en classe) : ils sont réalisés par le service de transcription du CTRDV ou par les enseignants de classe (quand il s'agit de feuilles photocopiées à passer d'un A4 à un A3).
- Utilisation de matériel de grossissement : télé agrandisseur, longue-vue, souris-scanner...
- Utilisation de matériel informatique : ordinateur, tablette ; qui nécessite que les enseignants transmettent leurs cours + devoirs sur une clé USB.

L'accès à la lecture du tableau reste un point crucial pour les jeunes déficients visuels. L'aide humaine est souvent indispensable dans ce cas (copie, lecture), ce qui explique que 85% des jeunes du service bénéficient d'une AESH (Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap) mutualisée ou individualisée s'il y a d'autres besoins. L'utilisation d'une tablette (avec une bonne résolution et un appareil photo performant) est une des pistes pour rendre le jeune plus autonome, mais elle nécessite certaines capacités et un temps d'apprentissage.

Pour les jeunes brailistes, le passage à l'outil numérique braille est rapidement envisagé, dès les bases de lectures braille consolidées. En effet, il facilite le quotidien du jeune (outil moins lourd et encombrant que la Perkins + les feuilles brailles) mais aussi le travail des enseignants de classe (possibilité de lecture du travail fait sur un écran).

La pertinence d'utiliser un de ces outils (ordinateur classique ou braille, tablette...) est évalué conjointement entre les enseignants spécialisés (de la Cité Scolaire René Pellet ou ceux du S3AS), le jeune et sa famille et au besoin, l'orthoptiste du S3AS ou un ergothérapeute du CTRDV. Une demande de MPA est ensuite réalisée avec

la famille. Le temps que le jeune soit doté de son MPA (entre 1an et 1,5ans d'attente), l'apprentissage débute avec un prêt de matériel par la Cité Scolaire ou par le S3AS selon les situations.

INSERTION PROFESSIONNELLE

L'action concerne les collégiens de 3^{ème}, les lycéens en formation professionnelle en 1^{ère} et terminale, en recherche de stages, en poursuite d'études, susceptibles de quitter la scolarité et ceux qui entrent dans la vie professionnelle. En décembre 2023, cela concerne 35 jeunes.

L'insertion professionnelle comprend également le travail sur l'insertion sociale et citoyenne, en permettant de préparer les jeunes à leur sortie de la scolarité, les accompagner dans leur autonomie en vue de l'insertion scolaire, universitaire, professionnelle, et sociale.

Cet accompagnement peut se présenter sous la forme :

- D'entretiens individuels : afin de déterminer les besoins et les demandes, réfléchir sur l'orientation, aider le jeune à se projeter dans son insertion scolaire ou professionnelle et le soutenir dans l'élaboration et la réalisation de ses projets.
 - D'accompagnements pour la recherche et la présentation sur des lieux de stages ou des lieux de formation.
 - D'informations sur leurs droits et sensibilisation sur les différents organismes (MDPH, CAF, CPAM, etc.)
- Sur les 51 jeunes sortants du service en 2023 (haute et basse intensité d'accompagnement et suivi des 3ans), 15 jeunes sont en situation d'emploi en milieu ordinaire, 8 en recherche d'emploi et 15 en formation professionnelles. Seul une jeune est en situation de rupture.

Un groupe de travail « Insertion sociale et professionnelle » est actif au sein du S3AS, il est composé des deux assistantes de service social, de la coordinatrice de parcours, d'une éducatrice spécialisée et d'une psychologue.

FILE ACTIVE – INTENSITÉ D'ACCOMPAGNEMENT

Le service propose différentes modalités d'accompagnement en prenant en compte les besoins des jeunes et les attentes des familles. Le jeune peut être accompagné en « haute intensité », en « basse intensité » ou en « suivi des trois ans » lorsqu'il sort du service. Un jeune peut passer d'une modalité à l'autre en fonction de l'évolution de sa situation et/ou de son handicap. Ces différentes modalités d'accompagnements font suite à la nécessité de travailler en file active, et de pouvoir apporter une réponse au plus proches des besoins des jeunes, ainsi avec trois modalités d'accompagnement le service s'assure d'apporter une réponse à un plus grand nombre de jeune.

L'accompagnement Haute intensité :

Cet accompagnement est proposé à des jeunes considérés comme prioritaires. Ils bénéficient d'au moins d'un accompagnement par semaine (pédagogique, éducatif, rééducatif). Un Projet Individuel d'Accompagnement (PIA) est rédigé en collaboration avec la famille et le jeune en début d'année. Ce PIA identifie les besoins du jeune et les objectifs fixés pour l'année. En fin d'année, une évaluation est faite du projet d'accompagnement.

L'accompagnement Basse intensité :

L'accompagnement en basse intensité se décide lors d'une réunion de préparation du PIA. Les modalités du suivi en basse intensité sont élaborées avec le jeune et sa famille en présence de l'éducateur coordinateur et de la direction. Chaque jeune garde un référent, qui a la responsabilité de prendre contact au moins deux fois par an avec chaque jeune pour vérifier si des besoins émergent. Le jeune peut solliciter l'éducateur à tout moment. Une réunion en cours d'année permet de faire le point en équipe sur ces jeunes et leurs besoins.

Le suivi des trois ans :

Pour les jeunes qui ne sont plus notifiés ou dont l'acuité visuelle ne correspond plus à l'agrément, le S3AS a mis en place le suivi des trois ans qui vient baliser la sortie du jeune durant au moins trois ans. Les professionnels en charge de cette mission s'assurent que le jeune est bien inscrit dans son environnement et que les relais du service sont mis en place.

FILE ACTIVE :

Files actives annuelles

File active annuelle (hors suivi des 3ans)			
Nombre des situations en cours au 01/01 année N	Admissions	Sortants	Total file active
179	18	27	197

	File active HORS suivis des 3ans	File active AVEC suivis des 3ans
2022	204	245
2023	197	239

Files actives mensuelles

File active moyenne mensuelle				
Mois	Capacité autorisée en places ambulatoire	Nbre de jeunes accompagnés dans le trimestre	Capacité autorisée en places suivi des 3ans	Nbre de jeunes accompagnés dans le trimestre
JANV - MARS	150	177	3	45
AVR - JUIN	150	174	3	48
JUIL - SEPT	150	185	3	55
OCT - DEC	150	172	3	38
Moyenne		177		46,5
Taux file active 2023		1,18		15,5
Taux file active 2022		1,22		15,5

LISTE D'ATTENTE :

Nous avons une liste d'attente de 12 jeunes au 31 décembre 2023 (plus 2 contacts familles, en attente de leur notification d'orientation). Ce nombre important s'explique par des admissions qui n'ont pu être réalisées en début d'année et qui sont, pour une partie, programmées en début d'année 2024.

Les jeunes sur liste d'attente sont en établissement de secteur et donc ayant besoin de l'accompagnement de l'équipe RDB ; les jeunes scolarisés à la Cité Scolaire René Pellet sont tout de suite accompagnés par l'équipe RDF dès réception de leur notification et demande de la famille.

Les jeunes sur liste d'attente peuvent bénéficier d'intervention ponctuelles (préconisation, mise en place d'outils de compensation, transcriptions du CTRDV...). Ces premiers contacts nous permettent également de repérer les situations prioritaires.

FLUX DE LA POPULATION :

□ Entrants :

Le service a fait moins d'admission en 2023 qu'en 2022 (pour un nombre équivalent de notifications reçues). La majorité des jeunes admis sont arrivés en début d'année scolaire (juillet ou septembre 2022). Les plus jeunes ont majoritairement déjà un parcours dans le secteur médico-social, ce qui est moins le cas pour les jeunes un peu plus grand.

Procédures d'admission de l'année						
Nombre de notification reçues	Nombre de contact famille	Nombre d'admissions			Refus d'admission	
		Garçon	Fille	Total	Par l'ESMS	Par les parents
31	29	10	8	18	0	1

Pour rappel, total des notifications reçues en n-2 : 27 n-1 : 32

□ Sortants / durée :

Durées d'accompagnement dans l'ESMS			
Jeunes accompagnés de l'effectif au 31/12		Jeunes sortants durant l'année civile	
< 1 an	17	< 1 an	0
> 1 an et < 2ans	22	> 1 an et < 2ans	7
> 2ans et < 3ans	21	> 2ans et < 3ans	3
>3 ans et <4 ans	19	>3 ans et <4 ans	3
> 4 ans et <5 ans	17	> 4 ans et <5 ans	2
> 5ans et < 6 ans	9	> 5ans et < 6 ans	2
> 6 ans	65	> 6 ans	10
	170		27

Durée Moyenne en jours	
nombre total de sortants	durée totale en jours calendaires
27	64339

*Ces tableaux n'incluent pas les jeunes qui sont sortis du suivi des 3ans.

□ Parcours :

Provenance des personnes accompagnées admises dans l'année	
CAMSP	12
SESSAD	2
Autre Établissement médico-social	0
Sans accompagnement médico-social	4
Provenance non connue	

Situation des sortants	Garçons	Filles	Suivi des 3ans	Total 2023	Total 2022
Emploi milieu ordinaire	2	1	12	15	5
Emploi secteur protégé				0	2
Poursuite Formation professionnelle	4	3	1	8	18
Réorientation ESMS	6	5	4	15	2
Recherche d'emploi /mission locale	1	1	6	8	5
Situation de rupture sociale		1		1	1
Sans solution (connue)				0	0
Autres	1	2	1	4	0
Totaux	14	13	24	51	33

SUIVI DES 3 ANS

Depuis la signature du CPOM en 2018, le service bénéficie de 3 places supplémentaires afin d'assurer le suivi des 3 ans. Le suivi des 3ans est défini par l'article **D312-122 du CASF (établissements et services prenant en charge des enfants ou adolescents atteints de déficience visuelle grave ou de cécité)**: « L'établissement ou le service assure l'accompagnement de l'insertion sociale et professionnelle de l'adolescent à sa sortie. Afin d'apporter son appui au jeune et à sa famille, en liaison avec les services administratifs et sociaux compétents auxquels il ne se substitue pas, il apporte son concours aux démarches nécessaires pour faciliter l'insertion professionnelle et l'insertion sociale. Cet accompagnement est poursuivi sur une durée minimum de trois ans. »

Sur l'année 2023, 42 jeunes ont bénéficié du suivi des 3 ans. La majorité des jeunes accompagnés ont plus de 20 ans, le suivi s'étant mis en place avec la fin de leur notification d'orientation à 20ans. Un contact (téléphonique ou mail) est fait tous les trimestres pour les jeunes en « veille » ou tous les mois pour ceux bénéficiant d'un accompagnement plus rapproché.

Il est parfois nécessaire, pour certains jeunes, de prolonger ce suivi d'une année supplémentaire car les besoins et/ou demandes arrivent tardivement (par exemple nous sommes sollicités pour accompagner un jeune vers les dispositifs d'insertion vers l'emploi à la fin de ces études supérieures).

Les jeunes sortant du service pour être accompagnés par un autre service médico-social spécialisé dans la DV ne bénéficie pas de ce service (pour éviter un doublon).

En 2021, une nouvelle organisation du suivi des 3 ans a été mise en place, commune aux 2 équipes. Quatre professionnelles (la coordinatrice de parcours, les deux assistantes de service social et une éducatrice spécialisée) se répartissent la référence des jeunes en fonction de leurs besoins principaux. Un temps de réunion est prévu une fois par trimestre pour faire le point sur les contacts effectués et les accompagnements à mener. Depuis septembre 2023, l'éducatrice spécialisée s'est temporairement retirée du suivi afin d'assurer le remplacement partiel d'une éducatrice spécialisée en congé parental partiel.

	Situation des jeunes en suivi des 3ans au 31/12			
	Avec ESMS	Sans ESMS	Total 2023	Total 2022
Poursuite scolarisation (primaire-collège-lycée)	1	9	10	9
Poursuite études supérieures	1	6	7	9
Recherche d'emploi		4	4	8
En cours d'emploi	1	9	10	12
Rupture sociale		1	1	2
Autres	1	2	3	3
Totaux	4	31	35	43

L'ACTIVITÉ

DONNÉES CHIFFRÉES DES USAGERS

Activité par type d'accompagnement			
		Nbre d'actes 2022	Nbre d'actes 2023
Acc individuel (séances + bilan)	4936	4936	4583
Réunion (ESS, PIA, rencontres...)	1143	1143	1252
Sensibilisation classe	13	13	11
Acc groupe (dont séjour)	578	578	561
Action co auprès des familles	10	10	6
Totaux		6680	6413

L'activité par type d'accompagnement est proche de celle de 2022 (-267 accompagnements), l'écart s'explique par un plus grand absentéisme des professionnels en 2023.

DONNÉES CHIFFRÉES DES PROFESSIONNELS

Activité par type de catégories professionnelles								
Catégories professionnelles	Actes directs 2022	Total actes 2022	Total actes 2023	Actes directs 2023	Actes indirects 2023	Transport		ETP présent au 31/12
						Heures	ETP	
Éducateurs spécialisés	2461	6495	6448	2394	4054	498:30	0,37	8
Coordinatrice de parcours	187	772	732	181	551	45:25	0,03	0,9
Assistante de service social	187	671	461	158	303	28:10	0,02	0,5
Éducatrice technique spécialisé	1449	1498	534	344	190	31:00	0,02	0,8
Orthopédagogue	98	120	343	241	102	90:00	0,07	0,7
Enseignants spécialisés	1692	1900	2070	1656	414	1061:30	1,23	4
Professeur d'EPS	281	331	403	211	192	101:20	0,08	1
Médecins	39	44	117	72	45			0,048
Infirmière	141	269	247	95	152	1:00		0,5
Orthoptistes	621	919	1015	588	427	266:10	0,20	1,7
Orthophonistes	307	496	498	325	173			0,75
Psychomotriciennes	957	1228	1023	711	312	289:15	0,22	2,05
Psychologues	890	1443	1269	714	555	120:30	0,09	2,16
Administratif et direction	163	238	197	140	67			2,235
Libéraux conventionnés	131	131	141	141				
Totaux	9604	16555	15498	7981	7537	2532:50	2,34	25,34

ETP transport			
2020	2021	2022	2023
1,31	2,18	2,37	2,34

L'ETP transport est le quantum de temps que les professionnels passent dans les transports pour réaliser les interventions sur le territoire. En 2023 cela représente 3 407 heures, tous professionnels confondus, À noter, l'ETP transport 2020 ne reflète pas l'activité réelle, du fait des confinements, de nombreux accompagnements se sont réalisés à distance (téléphone ou visio).

Le nombre d'actes total en 2023 est inférieur à 2022, ceci s'explique en grande partie par l'absentéisme en 2023 (nombreux arrêt maladie, congé maternité, temps de formation). Même si certains professionnels ont pu être remplacé, le temps d'accueil et de formation ne permet pas toujours de maintenir une activité équivalente.

Nous constatons également que les professionnels notent moins les actes indirects (petit appels téléphoniques, rédaction de mail, les temps de préparation...) car noter les actes dans Médiatteam est chronophage (lenteur du logiciel et des connexions internet).

Concernant les actes directs, plusieurs remarques sont à pointer :

- Educateur spécialisé : un 0,5 ETP n'est pas remplacé depuis septembre 2023
- Orthoptistes : un 0,20 ETP n'est pas remplacé depuis septembre 2023
- Temps de déplacement : du fait de la diminution des actes directs, le temps de déplacement est également en diminution. Il reste très difficile de réduire ce temps malgré toutes les mesures prises (modification des horaires des professionnels, regroupement des accompagnements sous forme de « tournées », utilisation des transports en commun et vélo, départ / retour des professionnels directement depuis leur domicile).

	Capacité autorisée en places	Taux file active	Nbre de personnes accompagnées	Nbre d'actes (directs et indirects)
Activité contractualisée et/ou prévisionnelle	153			16 500
Activité réalisée totale	153	1,542	236	15 498
Activité HIA et BIA	150	1,313	197	
Activité suivi des 3ans	3	13	39	

*Ce tableau inclus les jeunes qui sont dans le suivi des 3ans.

LES ACTIVITÉS RÉCURRENTES

ÉDUCATEURS SPÉCIALISÉS / COORDINATEURS

La mission des éducateurs spécialisés est double :

- **Une mission de coordination** : les éducateurs font le lien entre les jeunes et leur famille, l'institution scolaire et les différents partenaires extérieurs. Après avoir préparé en amont la réunion de PIA (récolte des informations auprès des différents intervenants, entretiens avec les jeunes et leurs parents) et rédigé le document écrit du PIA, les éducateurs s'assurent de la mise en œuvre de celui-ci.
- **Une mission éducative** : Les accompagnements éducatifs individuels et /ou en groupe se déclinent en fonction des besoins particuliers de chaque jeune, sur différentes temporalités (pause méridienne, temps scolaires, temps libre, vacances...) et dans des lieux multiples (CSRP, écoles de secteur, domicile, quartier, lieux de séjours, centres sociaux, ...)

□ **Description des accompagnements individuels** : (quelques exemples)

- Liens avec les familles : rencontres ponctuelles ou régulières, en fonction des besoins et des demandes, au domicile et/ou au service ; le nombre de rencontres est donc très fluctuant selon les familles. Elles sont rencontrées dans des cadres différents : domicile, ESS, PIA, admission dans le service, rendez-vous dans le service... Se rajoutent à ces rencontres des contacts téléphoniques et/ou mails réguliers.
- Parcours de vie : insertion sociale, professionnelle et réorientation. L'objectif est de préparer les jeunes à la suite de leur parcours afin d'éviter les ruptures : entretiens individuels, accompagnement divers vers d'autres structures spécialisées (scolaire ou ESMS) ou du droit commun (centre social, établissement scolaire, établissement de soins...), accompagnement à la mise en stage (établissement scolaire, ESMS ou professionnel), aide à l'accès aux droits...
- Accompagnement scolaire : suivis occasionnels ou réguliers, en collaboration avec les enseignants de classe et du service (équipe RDB) : aide aux devoirs, intervention éducative en classe ou sur le périscolaire, journée d'intégration, participation aux ESS et réunions de pré-rentree ; mise en place de stages découverte, soutien à l'apprentissage de l'outil informatique... Ils constituent également des temps d'échanges, permettent d'exprimer des ressentis et d'aborder des sujets dépassant le cadre scolaire
- Accompagnement dans les déplacements en lien avec les instructrices en locomotion du CTRDV : prise de relais, mise en place d'accompagnements ponctuels et/ou réguliers. Un éducateur diplômé ICACS (Intervenant Conseil en Accessibilité et Compensation Sensorielle) propose des accompagnements spécifiques en locomotion.
- Accompagner le jeune dans la réalisation en autonomie des Activités de la Vie Journalière (cuisine, ménage, rangement, habillage, lacets, etc.) en lui permettant de découvrir et de se saisir des outils et techniques de compensation multisensorielles, en l'accompagnant à exploiter au mieux son potentiel visuel (quand cela est possible), en favorisant un travail sur l'organisation et la prise de confiance. Accompagnement en lien avec les ergothérapeutes du CTRDV en fonction des situations.
- Ouverture et connaissance du monde : mise en place d'activité individuelle extérieure : bibliothèque ; prise de repère commerces (étiquetage, rayons, etc...) ; adaptation de jeux, accompagnement vers des activités culturelles et sportives, travail de sensibilisation des partenaires proposant des activités culturelles et sportives.
- Médiation musicale : La musique permet de mettre en éveil tous les sens et ainsi de rendre les jeunes plus réceptifs au monde qui les entoure en ayant plus confiance en eux et en rendant l'extérieur moins anxigène. Peuvent être travaillés en médiation musicale : la confiance en soi, stimuler l'ouïe, développer le toucher, découvrir des instruments, favoriser l'expression, travailler sur la mémoire, s'ouvrir à de nouvelles musiques, faire du lien avec les apprentissages scolaires, favoriser la prise en compte de l'autre, explorer et exprimer ses émotions... Cet accompagnement reste un outil de médiation éducatif et non un cours à proprement parler. Cependant, cela s'avère être parfois un tremplin pour certains jeunes avant d'accéder à des cours en école de musique ou au conservatoire afin d'asseoir des bases musicales. Une éducatrice spécialisée est formée à cet accompagnement ; elle se charge de sensibiliser les futurs lieux d'accueil et de faire le lien sur les besoins spécifiques d'adaptation en lien avec la musique.

- Insertion professionnelle : les jeunes se retrouvant parfois démunis dans leurs recherches, l'équipe éducative se retrouve de plus en plus mobilisée pour les recherches de stage (3ème et formation professionnelle CAP et BAC pro) et dans le cadre d'accompagnements à la vie professionnelle. Accompagnement des jeunes pour la rédaction du CV et lettre de motivation, contacter les potentiels lieux de stage, accompagner sur le ou les premiers rdv en milieu professionnel.

□ **Description des accompagnements collectifs :**

- Accompagnement sur le temps périscolaire : à destination des enfants nécessitant un suivi particulier (troubles associés, manque d'autonomie...)
 - Primaire CSRP : par groupe de 4 maximums, encadrés par 2 éducateurs. Les conditions d'accueil ne permettant plus de faire ces accompagnements au sein de la cantine de la CSRP, ils sont organisés depuis 2ans dans la cuisine AVJ (dédiée aux jeunes) avec des repas préparés par le restaurant universitaire situé en face du service. C'est un temps qui permet de travailler l'autonomie à table (mise en place de compensations multi-sensorielles) et le lien avec les autres. Un temps éducatif est ensuite proposé en salle d'activité (jeux collectifs, médiation musicale...).
 - Accompagnement sur temps de la cantine pour travailler : la gestion des couverts, du contenu de l'assiette, la relation aux aliments/textures.
 - Interventions auprès de l'enfant et de ses camarades de classe pour favoriser et travailler la socialisation (temps de jeux réunissant l'enfant déficient visuel et des camarades de classe)
- Groupe découverte : À travers la découverte d'un produit de la vie courante, les objectifs sont d'enrichir le patrimoine sensoriel au niveau olfactif et gustatif, de travailler le toucher et les manipulations fines, et d'aborder les compensations multi-sensorielles. De mars à avril 2023, ce projet a concerné neuf enfants du primaire (CP/CE1), sur le thème des céréales.
- Groupes des mercredis après-midi : De janvier 2023 à juin 2023, un groupe de 5 enfants de CP/CE1 a été constitué pour découvrir des activités sportives, culturelles afin de les accompagner à une ouverture vers des structures de droits communs. L'accompagnement se déroule à partir de la prise du repas de midi jusqu'au goûter (travail sur l'autonomie, liens sociaux...).
- Séjours éducatifs : Les séjours permettent d'évaluer les besoins des jeunes dans les actes de la vie quotidienne, de travailler leurs capacités d'adaptation et la séparation avec le milieu familial. Des jeunes qui n'étaient jamais partis en dehors de leur famille ont ainsi pu en faire l'expérience. La relation de confiance établie au fil du temps avec l'équipe et la brièveté de ces séjours favorisent l'adhésion des enfants et de leurs parents à ce type de projet. Les contraintes organisationnelles, notamment l'obligation de mettre en place un veilleur de nuit, contraint l'équipe à se tourner vers les lieux d'accueil spécialisés, ne permettant pas de travailler autour des repas et avec une plus grande liberté de rythme. Trois séjours ont eu lieu en 2023 :
 - Juin à Palavas-les-Flots : 11 collégiens et lycéens. Activités balnéaires, sortie en catamaran, restaurant.
 - Juillet à Lyon (dans les locaux de l'Internant Mauchamp) : 12 primaires. Journée à Touroparc, piscine et randonnée dans la forêt des sens de Chambost-Allières.
 - Octobre à Clermont-Ferrand : 6 collégiens. Visite à Vulcania, Royatonic et restaurant.
- Groupe Brossolette : Projet en lien avec le lieu de scolarisation de huit jeunes (3 jusqu'en juin, 5 depuis septembre) pour assurer la coordination avec l'équipe pédagogique, le recueil des besoins des jeunes et la mise en place d'accompagnements dans différents lieux (lycée, S3AS, domicile).

- Groupe CRDV Clermont : Projet en lien avec l'orientation professionnelle de 4 jeunes pour découvrir les différentes possibilités adaptées à leurs besoins spécifiques Plusieurs rencontres en groupe, suivies d'une journée d'accompagnement au CRDV par 2 éducatrices pour une journée d'évaluation.

Les regroupements, temps collectifs, de l'année 2023 :

Regroupement	Objectifs généraux	Description	Nombre de jeunes
Bilans éducatifs	Observation des compétences des jeunes entrant dans le service	Déplacement, courses, confection du repas ou d'un gâteau pour les primaires, gestion du repas, jeux collectifs / bowlings, relation aux autres,	1 bilans en 2023 pour 5 enfants
Groupe piscine	Participer à une activité en dehors du cadre familial	4 mercredis après-midis, repas du midi, séances à la piscine de Décines, goûter	5 enfants en primaire
Regroupement cuisine sucré / salé	Découverte d'un aliment au travers de la réalisation de plats sucrés et salés	Courses, réalisation de recettes, repas partagés, jeux l'après-midi, chants.	8 enfants primaires
Sortie IFly	Découverte de sensation corporelle d'apesanteur et de vol, proposition d'une activité « exceptionnelle »	Repas partagé, activité, jeux en fin de journée	6 collégiens
Regroupement théâtre	Favoriser l'expression des émotions, l'expression corporelle et orale ; stimuler la créativité	Exercices et jeux sur les émotions, création de scénette, exercices d'improvisation	12 primaires
Journée « impro et légos »	Ouverture à des loisirs accessibles ; favoriser l'expression	Inscription à un atelier Bricks for Kids, repas et intervention d'un professionnel pour le théâtre d'improvisation	4 primaires
Sortie et soirée cinéma	Découverte de loisirs accessibles, favoriser la rencontre de pairs	Découverte de l'audio description dans un cinéma, repas et temps de jeux collectifs au S3AS.	4 primaires pour la sortie 4 collégiens pour la soirée
Regroupement karting	Découvrir les sensation de la conduite et de la vitesse	Conduite de karting bi-place, temps de repas partagés et jeux.	10 collégiens et lycéens
Regroupement musique	Eveil musical	Intervention d'une musicienne professionnelle : créer une chanson, analyse d'un conte musical	9 primaires
Sortie en ville	Découverte des transports en commun et de Lyon	Déplacement avec les différents moyens de transports lyonnais (Vaporetto, métro, tram), repas au restaurant	6 primaires
Journée à la ferme	Découverte du monde rural	Visite de la ferme, fabrication de beurre	9 primaires
Escape game Sens'as	Fédérer la classe de 6 ^{ème}	Escape game, restaurant, jeux collaboratif	8 jeunes de 6 ^{ème}
Partages d'expériences	Favoriser les échanges entre pairs (3 ^{ème} – lycéens)	Intervention théâtre d'improvisation, bowling, partage d'expériences	11 collégiens et lycéens
Villa Primaires	Travailler sur la séparation, pour les enfants n'ayant jamais dormi à l'extérieur de chez eux.	Confection repas, histoires, endormissement, réveil, confection de sablés et de couronne des rois, relation aux autres. Du vendredi soir au samedi matin avec nuitée	5 enfants (primaires)

Deux « villas » (soirée / nuitée / matin réalisé dans une villa appartenant aux PEP 69) ont dû être annulées par contraintes sanitaires

COORDINATRICE DE PARCOURS

La coordinatrice de parcours accompagne les jeunes sur les questions :

- liées à l'orientation post 3ème ou réorientation, (voire post 4ème pour une orientation en 3ème prépa métiers) et post –bac (informations, guidage voire accompagnement pour Parcoursup),
- d'insertion professionnelle pour les personnes en recherche d'emploi ou de formation complémentaire (à l'issue de leur cursus) : écoute, recueil des envies d'orientation, réflexion sur le concept de poste de travail et pas uniquement de métier, s'interroger sur le champ des possibles et des limites vis-à-vis du profil DV des jeunes et de leur capacité d'autonomie de travail, information sur les démarches professionnelles (inscription PE, CAP EMPLOI, Garantie Jeunes de la mission locale).

Elle a la référence des projets de quelques jeunes en haute intensité, avec la mise en place de suivi hebdomadaire et en charge le suivi des 3ans (contacts mensuel ou trimestriel selon les situations). Dans le cadre de ce suivi, en l'absence de PIA, quelques accompagnements s'appuient sur des « feuilles de route » avec des objectifs ciblés par le jeune et la coordinatrice (démarches à réaliser avant le prochain appel de la coordinatrice puis du jeune).

Un important travail de mise en relation est réalisé avec les partenaires extérieurs comme les chargés de mission handicap, formation et insertion (MEDEF, des CRCI et CMA, Centre de Gestion, de la FIDEV, de l'APRIDEV, HANDIRECT), les CFRP de Lyon et autres départements, les prescripteurs (Pôle EMPLOI, CAP EMPLOI, Missions locales), l'AGEFIPH, les entreprises, les associations et professionnels spécialisés sur les outils adaptés (formateurs de l'AVH, de l'UNADEV, de l'APRIDEV, de CECCIA et Eurobraille).

En 2023, en plus de l'accompagnement individuel des jeunes, dans leurs projets, elle a pu élargir le champ de la prospection pour les potentiels lieux de stage.

En 2024, elle a pour objectifs de :

- Systématiser les propositions d'orientation dans d'autres établissements ne découlant pas de l'éducation nationale (telles que les MFR, les Préparatoires proposées en ESRP de type Perspectives Jeune, ...).
- Sensibiliser les entreprises de façon systématique (secteur public/privé) à la DV et pourquoi en partenariat avec l'UNADEV.

ASSISTANTE DE SERVICE SOCIAL

L'assistante de service social accompagne les familles et les jeunes pour favoriser l'accès aux droits dans le champ de la compensation du handicap. Elle favorise par ses actions à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes adultes en lien avec l'équipe pluridisciplinaire et les partenaires.

L'assistante de service social accompagne les jeunes et les familles dans différents domaines administratifs, économiques, familiaux, ou relatifs à la santé, à l'orientation et à l'insertion professionnelle ou à la compensation du handicap. Elle peut être amenée à transmettre des informations ou à les orienter vers les services compétents ou les dispositifs adéquats.

- Information et ouverture des droits : montage de dossiers MDPH, actualisation des dossiers administratifs (dates de fin des notifications ...) ; accès au répit, vacances adaptées, loisirs, logement, études post bac ; démarches pour la réorientation vers d'autres services médico-sociaux, montage de dossier pour financement de matériel par des œuvres de bienfaisance ... Liens et travail collaboratif avec les partenaires des services extérieurs pour accompagner l'orientation des familles.
- Protection de l'enfance : transmission des situations de danger aux services compétents du Conseil Départemental, lien avec les organismes de l'aide sociale à l'enfance, échanges avec les professionnels de l'équipe pluridisciplinaire vis-à-vis des situations complexes.
- Insertion sociale et professionnelle : accompagnement des jeunes dans la connaissance de leurs droits et dans leur projet d'insertion sociale, scolaire, professionnelle : travail autour de l'autonomie dans la vie quotidienne, présentation des différents dispositifs permettant un accompagnement ou une protection dans ce cadre (MASP, mesures de protection). Accompagnement vers les structures adultes

(FIDEV, SAVS...). Ces accompagnements s'adressent aux jeunes du service, en suivi admission ou en suivi des 3 ans.

- Soutien à la parentalité : accompagnement pour les familles fragilisées par le parcours de leur enfant.

ÉDUCATRICE TECHNIQUE SPECIALISÉE

L'éducatrice technique spécialisée, au travers de la gestuelle adaptée à la déficience visuelle a pour mission :

- Faire acquérir aux jeunes des savoir-faire et des compétences attendues dans les programmes d'arts plastiques de l'Éducation Nationale
- De mettre en mouvement, par la pratique et l'expérimentation, des notions complexes liées à la découverte des arts plastiques

Ces accompagnements se font au travers d'atelier, pour partie en lien avec les enseignants de la Cité Scolaire René Pellet. Ils sont donc essentiellement menés en groupe classe.

Suivis de l'année 2023

Hebdo	Quinzaine	Autre	Ponctuel
31		1	3

□ Atelier groupe classe à l'école primaires :

Objectifs de l'atelier :

- Utiliser le relief dans toute sa diversité comme moyen d'expression.
- Prendre en compte l'influence des outils, supports, matériaux, gestes sur la représentation en 2D ou en 3D.
- Connaître diverses formes artistiques et de représentation du monde.
- Exprimer ses émotions et sa sensibilité en confrontant sa représentation à celle des autres enfants.
- Transformer ou restructurer des images ou des objets.
- Articuler un texte produit ou issu de l'imaginaire et une représentation du réel.

Ces objectifs sont travaillés tout au long de la scolarité, l'atelier permet à chacun d'avancer selon son rythme et ses besoins. Pour chaque projet il y a un temps à l'atelier puis une visite extérieure (ferme, monument, musées...).

Quelques exemples de projets sur l'année 2023 : participation à un groupe de tutorat de la classe de CM2 sur la classe de CP afin de réaliser un Livre Atelier sur le modèle déjà testé par les enfants de CM2 pour qu'il puisse le proposer aux plus jeunes ; réalisation de supports adaptés, guidage gestuel et verbal, pédagogie et prise en compte de l'autre ; réalisation d'une mini ferme en 3D dans l'espace préau du primaire, travail sur le monde agricole et ces représentations.

□ Atelier gestuelle adaptée en Vannerie :

Cet atelier a pour objectif de permettre aux élèves déficients visuels d'utiliser au maximum leur dextérité manuelle en adaptant leur geste à leur déficience visuelle. Cette activité est développée au sein de l'atelier vannerie et elle permet aux jeunes suivis de faire le lien avec leur pratique en gestuelle adaptée.

Le projet est travaillé avec le professeur de vannerie et cela permet de développer des projets et des partenariats avec d'autres classes. (Par exemple le projet Habitat Utopique)

□ Le Livre Atelier

Au travers d'une histoire, l'objectif est de transporter l'enfant dans un univers en lui permettant d'acquérir des compétences en lien avec les différents programmes de l'éducation nationale. Le livre atelier permet aussi de répondre aux besoins d'un enfant non-voyant de découverte de matériaux, d'expériences sensorielles, de manipulation de fac-similé.

L'outil est découpé en plusieurs en atelier pour permettre à l'enfant de s'approprier l'histoire et l'univers. Les ateliers sont proposés en braille et en noir afin de permettre au jeune et à son entourage de la lire. Ils sont accompagnés d'une malle-musée pour pouvoir découvrir tactilement des objets de type musée.

Le livre atelier est utilisé avec les jeunes scolarisés à la CSRP (donc un groupe de jeune déficient visuel) et avec un groupe classe en établissement de secteur (un jeune déficient visuel avec des camarades de sa classe).

ORTHOPEDAGOGUE

Description mission :

L'orthopédagogue soutient et accompagne toute personne qui en a besoin pour lui permettre un développement harmonieux et une participation dans la société dans la mesure de ses moyens. La qualité de vie (d'après Shalock) du public est l'objectif principal et la base de son travail. Il s'attache à avoir toujours une vision globale du public accompagné et cherche des solutions pour améliorer sa qualité de vie en utilisant une combinaison de méthodes de plusieurs corps de métier.

Description des accompagnements individuels :

Accompagnement scolaire :

- Accompagner le jeune dans la maîtrise de concepts nécessaires à l'appropriation du rôle d'élève (repérage temporel, organisation personnelle) en lui permettant de découvrir et de se saisir des outils et techniques de compensation multi-sensorielle, en l'accompagnant à exploiter au mieux son potentiel visuel (quand cela est possible), en favorisant un travail sur l'organisation et la prise de confiance. Travail sur les émotions et leur maîtrise.
- Soutenir le jeune scolairement (en classe ou à l'aide aux devoirs), l'aider à trouver des méthodes de travail pour être plus efficace et surmonter ses difficultés.
- Faire le lien entre le jeune et l'enseignant en aidant à évaluer son temps de concentration, à trouver des dispositifs d'adaptation ou à améliorer ceux déjà mis en place.
- Participer aux équipes de suivi de la scolarisation des jeunes accompagnés.

Fonction ressources :

Partage des connaissances aux autres professionnels (échanges, demandes d'idées/connaissances sans être en lien direct avec le jeune en question).

Le poste nouvellement créé et suivant les besoins prioritaires, il a été choisi dans un premier temps qu'il soit consacré uniquement à l'accompagnement scolaire. Selon l'évolution des besoins et la dynamique pluridisciplinaire, les accompagnements pourront évoluer vers d'autres domaines de la vie quotidienne.

Les suivis de l'année 2023

Hebdo	Mensuel	Annuel	Ponctuel
7	1		3

ENSEIGNANTS SPECIALISES

Les enseignants spécialisés ont pour mission l'accompagnement de la scolarité des élèves déficients visuels. Ceci comprend :

- Apprentissages du braille et des gestes techniques associés,
- Apprentissage de l'informatique adaptée et mise en place des outils numériques en classe,
- Renforcement des apprentissages fondamentaux (lecture et mathématiques),
- Conseils aux équipes enseignantes pour les adaptations pédagogiques,
- Formation/conseils aux AVS/AESH
- Concertations et liens avec les différents professionnels (orthoptiste, psychomotricienne, EPS spécialisée, éducateur spécialisé, etc.) pour la réussite du parcours de scolarisation,
- Concertations et liens avec les différentes structures accueillant des élèves DV (CAMPS, CSRP) et les instances gérant leur matériel scolaire (CTRDV, MPA),
- Participation aux ESS,
- Adaptations pédagogiques et transcription de documents,
- Actions de sensibilisation et d'information sur le handicap visuel,
- Evaluation des besoins de matériels adaptés et prêt d'outils avant dotation MPA.
- Travail sur la prise d'autonomie des élèves (exprimer ses besoins, sa fatigue, oser demander de l'aide)
- Travaux en groupes de pairs : élève déficient visuel avec certains élèves voyants de la classe pour favoriser la coopération et l'inclusion.

Les suivis de l'année 2023

Hebdo	Quinzaine	Autre	Ponctuel	Nombre de bilans
48	5	5	15	13

PROFESSEUR D'EPS

Le professeur d'EPS spécialisé dans la déficience visuelle a pour mission de permettre aux jeunes de bénéficier :

- D'une pratique d'EPS adaptée,
- De participer à des compétitions Handisport pour rencontrer et se confronter à d'autres jeunes déficients visuels,
- De temps d'échanges avec d'autres jeunes déficients visuels, à travers la pratique d'activités physiques adaptées.

Description des accompagnements individuels :

- Conseiller les enseignants sur les adaptations nécessaires au jeune en EPS.
- Assurer un enseignement adapté auprès des jeunes déficients visuels,
- Favoriser les échanges entre élèves déficients visuels et voyants, notamment en proposant une initiation au Torball au plus grand nombre.
- Conceptualiser des évaluations adaptées, en lien avec les contenus enseignés et évaluer les pratiques
- Prêter du matériel adapté.
- Accompagner des jeunes dans une voie compétitive à plus ou moins long terme.

Les suivis de l'année 2023 :

Des suivis ponctuels ou par cycle de 7 semaines ont eu lieu pour certains jeunes, suivant les besoins.

Hebdo	Quinzaine	Autre	Ponctuel	Nombre de bilans
42			48	

POLE MÉDICAL

Ce pôle est constitué :

- D'une infirmière : elle participe au processus d'admission, assure la transmission des informations entre les jeunes et leur famille, l'équipe du S3AS, l'infirmerie de la CSRP ainsi que les praticiens libéraux et hospitaliers. Elle accompagne également les familles dans la recherche de praticiens pour des suivis extérieurs (recherches génétiques, troubles de l'oralité, diagnostic de TSA, etc.), assure des entretiens individuels ou en groupe, des accompagnements individuels pour des suivis médicaux extérieurs.
- D'une pédiatre : qui réalise des visites médicales annuelles – départ en retraite au 31 décembre 2023
- D'une neuro-pédiatre, arrivée en mars 2023 : elle réalise des consultations médicales, assure la coordination de soins avec les médecins, services hospitaliers et professionnels paramédicaux libéraux, aide à la pose d'un diagnostic, accompagne les équipes vers une meilleure compréhension des situations au travers de son éclairage clinique.

L'organisation du pôle est à faire évoluer avec le départ de la pédiatre et suivant l'activité effectuée depuis l'arrivée de la neuro-pédiatre.

Description des accompagnements individuels :

- Visites d'admission (infirmière – orthoptiste)
- Visites médicales annuelles (pédiatre – infirmière)
- Visites médicales et coordination (neuro-pédiatre)
- Entretiens ponctuels (infirmière)

ORTHOPTISTES

Les orthoptistes ont pour mission d'évaluer, rééduquer et réadapter les capacités visuelles des jeunes atteints de déficiences visuelles et autres troubles associés. Elles ont aussi une mission conseil auprès des familles, partenaires et de l'équipe pluridisciplinaire.

- **Évaluer les capacités et limites visuelles** : bilan orthoptique des jeunes du service pour déterminer les potentialités visuelles et les axes de rééducation s'il y a lieu. Étude de la vision sensorielle (acuité visuelle, vision des couleurs, œil directeur...) ; de la fonction motrice (strabisme, nystagmus, paralysie, motricité oculaire...) et de la vision fonctionnelle (communication visuelle, saisie de l'information, organisation du geste, stratégies visuelles...) Réalisation d'examen complémentaires en ophtalmologie (vision des couleurs et des contrastes, champ visuel par confrontation)
- **Rééduquer / réadapter** : rééducation de la fonction visuelle afin de permettre le développement de la vision fonctionnelle en lien avec les apprentissages scolaires. Et réadaptation de la fonction visuelle et des stratégies visuelles liées au potentiel visuel restant et aux besoins en matière d'autonomie.
- **Coordination du dossier ophtalmologique du jeune** : En lien avec l'infirmière, contact des ophtalmologistes traitants pour recueillir les données visuelles médicales nécessaire au suivi du jeune et lien avec les orthoptistes libérales qui suivent certains jeunes pour savoir les axes de travail et les progrès du jeune afin de les transmettre à l'équipe. Information des professionnels du service sur la compréhension du handicap et de la vision fonctionnelle du jeune accompagné.

Les suivis de l'année 2023

Hebdo	Quinzaine	Annuel	Ponctuel	Nombre de bilans
42	3		14	52

En 2022, une des orthoptistes a poursuivi un DU Techniques de compensation du handicap visuel afin de se spécialiser en basse vision. La formation s'est terminée avec l'écriture d'un mémoire sur l'évaluation de la police de confort chez l'enfant pré-lecteur.

Des démarches ont été faites pour obtenir des filtres thérapeutiques d'essais. Les orthoptistes pourront ainsi déterminer avec les jeunes la teinte plus adaptée et faire de l'éducation thérapeutique pour faire ressortir l'intérêt apporté par les filtres pour limiter l'éblouissement et améliorer les contrastes.

ORTHOPHONISTES

Suite à un bilan, l'orthophoniste peut intervenir à divers niveaux :

- Le langage oral : travail articulaire, phonologie, enrichissement lexical et syntaxique, discours, pragmatique. Un travail peut aussi avoir lieu avec certains jeunes présentant des troubles praxiques au niveau bucco-facial et/ou des troubles de la fluence verbale.
- Le langage écrit : enrichissement de l'orthographe lexicale, phonétique et morphosyntaxique, compréhension écrite, investissement de l'écrit, soutien à la communication.
- La cognition mathématique : mise en place des structures logiques de pensée (sériation, combinatoire, classification, etc.) par l'expérimentation, construction du raisonnement logico-mathématique, mise en lien avec les structures linguistiques correspondantes.
- L'alimentation : rééducation de la déglutition, de la mastication, travail sur la posture durant les repas.
- Réhabilitation de la sphère ORL : ventilation, travail du souffle, mouchage, déglutition.
- Déficience auditive : accompagnement à l'appareillage en contexte quotidien et scolaire.

Le travail peut inclure également certaines compétences transversales telles que la mémorisation à court terme auditivo-verbale, la conscience phonologique ou la représentation spatio-temporelle.

L'orthophoniste fait également état de ses observations cliniques et du travail réalisé en séances, dans les différents lieux de vie de l'enfant (parents, enseignants, AESH, éducateurs ...) sous forme de guidance et afin de permettre la mise en place d'adaptations.

Suivis de l'année 20223

Hebdo	Mensuel	Annuel	Ponctuel	Nombre de bilans
18			1	11

□ Les accompagnements individuels :

Les séances durent 60 min. Ces séances sont menées soit par l'orthophoniste seule, soit par un binôme de professionnels. Les accompagnements mis en place au 4^{ème} trimestre 2023 se poursuivront en 2024.

□ Les accompagnements collectifs :

En 2023, aucun groupe mis en place mené uniquement par les orthophonistes. Cet accompagnement reste une modalité possible, selon les besoins des jeunes.

PSYCHOMOTRICIENNES

La psychomotricienne agit par l'intermédiaire du corps auprès de la personne considérée dans sa globalité. Elle utilise les possibilités de mouvement du corps, d'expression et de relation. En travaillant sur le corps, nous cherchons à permettre une évolution psychique, à aider à retrouver un meilleur équilibre qui favorise un ajustement plus harmonieux avec l'environnement.

La population déficiente visuelle du SAAAS éprouve plus particulièrement des difficultés dans la découverte et l'exploration du mouvement (praxies, coordinations et dissociations, graphisme, équilibre...), dans la prise de conscience de son corps, dans la découverte et la maîtrise de l'espace et de l'environnement et dans les interactions avec les autres. Les séances de psychomotricité s'ouvrent donc sur un soin global visant au développement de la conscience de soi, de l'aisance motrice en considérant la place du handicap visuel dans la construction de soi.

□ Les suivis de l'année 2023

Hebdo	Quinzaine	Autre	Ponctuel	Nombre de bilans
20	5	1		10

□ Description des accompagnements individuels :

Les accompagnements des jeunes enfants (6-11 ans) sont privilégiés compte tenu de la demande et de la liste d'attente, de fait les accompagnements des plus grands (12-20 ans) sont rares bien que des besoins soient repérés (conscience corporelle, image du corps, détente...).

Est proposé, aux enfants les plus jeunes, un travail centré sur les expériences motrices et corporelles, sur les coordinations et sur le graphisme, par l'intermédiaire du jeu.

La plupart des suivis sont hebdomadaires mais certains ont lieu aussi une semaine sur deux. Dans l'optique transdisciplinaire, d'autres professionnels (psychologue, éducateur...) ont assisté ponctuellement aux séances individuelles. Des parents ont également été invités lors de séances afin de faciliter la compréhension du travail réalisé et de favoriser une cohérence générale de notre intervention. Des séances sont parfois réalisées en présence de l'AESH de l'enfant ou de personnes référentes de son entourage.

Des bilans sont proposés en cas de besoin, notamment pour des nouveaux arrivants signalés par nos partenaires extérieurs, en interne ou par la famille. Chaque bilan psychomoteur implique un entretien en amont puis un entretien de restitution ainsi qu'un temps de prise de notes et de rédaction.

□ Description des accompagnements en groupe :

Sport : Sur des activités sportives, la psychomotricienne apporte son regard spécifique sur l'investissement corporel, la conscience de soi et l'appréhension des potentialités et limites des jeunes. Cela permet également de voir les jeunes dans une situation différente. Les objectifs d'un travail en groupe sont d'essayer de travailler sur la « rencontre » de l'autre à travers un travail corporel, une expérimentation de l'espace, du geste, de la motricité fine, un travail autour de l'aisance motrice et la prise de conscience du corps et de ses limites.

A la rentrée 2023, de nombreux enfants admis dans le service ont des besoins importants de suivis en psychomotricité ; la « liste d'attente » qui était de 5 jeunes en juillet 2023 est passée à 8 jeunes en décembre 2023 et ce malgré la présence supplémentaire d'une psychomotricienne à 0,10ETP pour l'année scolaire 2023-2024 (était présente à 0,30ETP sur l'année 2022-2023).

PSYCHOLOGUES

Le psychologue accompagne les jeunes déficients visuels avec ou sans troubles associés ainsi que leurs familles. Il repère et valide les besoins des jeunes, en étroite collaboration avec l'équipe pluridisciplinaire et les parents. Il met à leur disposition et assure, en accord avec leur projet individualisé d'accompagnement, un espace de parole, de soutien thérapeutique dont les modalités diffèrent en fonction de leurs besoins, avec pour objectif le bien-être du jeune, la gestion adaptée de son handicap et son autonomie.

□ Les suivis de l'année 2022

Hebdo	Quinzaine	Autre	Ponctuel	Nombre de bilans
29	28	8	39	9

□ Description des accompagnements individuels

- Soutien au développement global et aux apprentissages scolaires (construction du lien aux autres, travail sur les émotions et leur mise en mot, construction des représentations de l'environnement, accompagnement spécifique à des troubles associés notamment les troubles du comportement...)
- Travail psychothérapeutique ou d'accompagnement en entretien individuel, principalement autour du handicap visuel : mal-être, problèmes psychologiques liés à la cécité ou à la malvoyance, refus des outils palliatifs, outils adaptatifs, stratégies vicariantes, questionnement à propos de l'orientation scolaire et professionnelle, du projet de vie, de l'autonomie, de l'intégration en milieu ordinaire, etc.
- Remédiation cognitive pour des enfants présentant des troubles des apprentissages.
- Evaluation des difficultés pouvant être liées à l'intégration en milieu ordinaire
- Réalisation de bilans psychologiques (notamment à destination de la MDPH, dans le cadre de l'orientation scolaire)
- Accompagnement des parents et des fratries autour de l'annonce et du vécu du handicap, notamment lors de visites à domicile (entretiens individuels ou en binôme avec un autre professionnel).

□ Description des accompagnements collectifs

- Groupes de parole « Orientation et projet de vie » : Échanger sur les questions liant handicap visuel et orientation scolaire et professionnelle, projet de vie, réflexion sur le vécu du handicap avec les classes de quatrième. Ce groupe vise, entre autres, à anticiper les questions qui se poseront, du fait de la déficience visuelle, durant l'année de troisième, mais aussi à amener les élèves à réfléchir sur leur propre vécu du handicap visuel, sur les difficultés pratiques et psychologiques qu'ils rencontrent au quotidien, sur l'incidence de leur déficience visuelle sur leurs projets scolaires, professionnels ou leur projet de vie, sur leurs possibilités et leurs limites. Sur l'année 2023, 1 groupe a été mis en place avec la classe de 4^{ème} de la CSRP.

En 2023, une réorganisation a lieu dans l'équipe suite au départ en retraite d'un psychologue dont sa pratique s'axait principalement autour de la question des outils et des accompagnements en individuels. Les missions de la nouvelle équipe sont un peu différentes avec une répartition plus égale entre suivis individuels et groupaux. Le congé maladie puis maternité d'une autre psychologue a également impactés certains projets, décalés en 2024 (groupe remédiation cognitive, locomotion et orthoptie).

ACTIONS COLLECTIVES

Tableau récapitulatif des groupes

Groupes	Groupe sport	Mini-entreprise	Scéno-drame	Psycho-drame	Remédiation cognitive	Gpe jeunes filles
Nombre de séances prévues	29	22	44			3
Nombre de séances réalisées	28	20	31			2
Nombre de jeunes concernés	6	5	9		5	8

□ Groupes sport :

Le groupe sport permet :

- D'enseigner des activités adaptées (torball, cécifoot, showdown), ou des activités adaptables (escrime, course d'orientation...) en verbalisant les consignes, en prenant le temps de décrire, toucher le matériel installé, en produisant des cartes en relief adaptées...
- De travailler autour de l'investissement corporel, la conscience de soi et l'appréhension des potentialités et limites des jeunes.
- De développer la notion de cohésion de groupe et de respect de l'autre, grâce aux échanges, de trouver sa place dans le groupe et faire une place à l'autre au travers des situations de jeux collectifs.
- D'encadrer des jeunes lors des compétitions : préparation aux épreuves, au rythme de vie quotidienne qui s'y rapporte, à la vie en groupe (respect, entraide, émulation)

Un groupe a fonctionné en 2023 les mercredis après-midi ; il est commun aux 2 équipes. Il est constitué de jeunes, du CE2 à la 6^{ème}, mené par une psychomotricienne et le professeur d'EPS du S3AS RDB.

Les jeunes ont pu participer à deux compétitions en 2023, torball et natation. Celle de Vittel a été annulée (pas en lien avec les objectifs de travail des jeunes et pas assez nombreux).

□ Groupe mini-entreprise :

Le groupe mini-entreprise s'adresse aux collégiens et lycéens de la CSRP. En 2023, il a concerné 9 jeunes.

L'objectif de ce groupe est d'utiliser les acquis scolaires dans des situations concrètes et de découvrir le monde de l'entreprise, cela passe par :

- Faire groupe autour d'un projet commun (« réunion » une fois par période et certains temps forts pour les marchés) et être capable de s'impliquer dans un projet à long terme.
- Identifier et comprendre toutes les étapes du processus de l'entreprise : de la création à la vente ; avec la participation aux marchés de la CSRP de Noël et printemps (vente des créations de l'année).
- Apprendre à utiliser divers matériaux et outils (motricité fine + connaissances outils adaptés)
- Avoir une posture de travail préprofessionnelle. (Fiche de poste, responsabilités associées)
- Transférer et généraliser des compétences et connaissances scolaires.

Les jeunes, encadrés par l'éducatrice technique, 2 éducateurs spécialisés et le coordinateur de l'ULIS de la CSRP, se retrouve une fois par semaine, sur une plage de 1 ou 2h selon leurs projets et besoins.

□ Scénodrame :

Dispositif innovant, cette médiation de groupe, destinée aux 6/14 ans, permet :

- une lecture du fonctionnement de la personnalité
- de travailler la coopération, les habiletés sociales, l'anticipation et la gestion du temps, les capacités verbales (représentation et narration) et sociales (raconter, expliquer son histoire en se mettant au niveau de son interlocuteur)
- le développement de l'imagination.

Ces groupes, de 3 participants, sont animés par deux psychologues et un troisième professionnel (éducateur, orthophoniste ou psychomotricien). Il se déroule dans la salle d'activité des psychologues de RDF aménagée pour cette médiation.

Pour l'année 2023, la mutualisation des services a permis de penser un groupe mixte RDB et RDF, un groupe d'enfants malvoyant (RdB) et un groupe d'enfants non-voyants (RdF) à une fréquence hebdomadaire jusqu'en mai 2023. Trois étudiantes (orthophoniste et psychologues) poursuivent une recherche liée à cette médiation. L'absence de plusieurs professionnelles formées au scénodrame fin d'année 2023 (et en 2024) a contraint l'arrêt de certains groupes.

□ **Psychodrame :**

Le groupe de psychodrame est présenté aux jeunes et à leur famille comme un moyen de partager leurs expériences, leurs questionnements et leurs difficultés par le biais de jeux de rôle et d'improvisations autour d'un thème. Destiné aux collégiens, ce groupe était composé de 6 jeunes jusqu'en juillet puis 5 en fin d'année 2023. Une approche par les émotions permet de s'approprier plus facilement différentes thématiques. Ces groupes sont coanimés par une psychologue et une psychomotricienne. La présence de la psychomotricienne introduit un travail corporel. Ce groupe permet de mettre en évidence des blocages ou des difficultés nécessitant un besoin de suivi plus spécifique en psychomotricité ou en psychologie.

□ **Groupe remédiation cognitive :**

L'objectif de ce groupe est de travailler les compétences sous-jacentes aux apprentissages scolaires et à la vie quotidienne à partir de supports concrets et ludiques. Ce groupe s'adresse à des collégiens afin de les accompagner à développer notamment leurs capacités d'observation des éléments, de raisonnement, leurs fonctions exécutives et à se décentrer (théorie de l'esprit). Il est mené par une psychologue et une éducatrice spécialisée.

Les séances se sont déroulées pendant une heure trente tous les quinze jours de janvier à juin 2023.

□ **Groupe jeunes filles :**

Ce groupe s'adresse aux jeunes filles de 15 à 22 ans accompagnées par le service (file active et suivi des 3 ans). Il a pour objectif général d'apporter l'information et la connaissance indispensable aux jeunes filles pour comprendre leur changement vers l'âge adulte. Cette année, les jeunes filles du RDF ont intégré le groupe.

- Aborder et explorer au sein d'un groupe les sujets liés à l'intimité, le suivi médical féminin, la féminité, l'esthétique, la confiance en soi, la diététique, l'estime de soi, etc.
- Créer un groupe suffisamment rassurant pour que les jeunes filles puissent échanger en toute confiance, en ayant la parole libre.
- Repérer les professionnels compétents pour chaque questionnement et pouvoir ensuite les solliciter directement pour répondre à leurs besoins.

Trois professionnelles sont chargées de l'animer : la coordinatrice de parcours, une éducatrice spécialisée et l'assistante de service social. Le groupe se réunit tous les 2 mois (avec une alternance soirée / journée) pour réaliser des activités ludiques, temps conviviaux ou autour d'une thématique avec intervenant extérieur.

En 2023, 8 jeunes ont participé aux 2 regroupements qui ont pu être maintenus :

- Une sortie à Calicéo suivi d'un temps de repas partagé et jeux (février)
- Une sortie avec visite commentée des grottes de la Balme et rafting à la vallée bleue (juillet)

Le groupe a été moins mobilisé en 2023 avec une participation des jeunes moins importante et moins régulière. Les professionnelles ont fait le choix de ne pas proposer de regroupements sur l'année scolaire 2023-2024.

□ **Sensibilisation en classe :**

Tous les ans, le service propose aux jeunes accompagnés de réaliser des sensibilisations auprès de leurs classes. Ces sensibilisations peuvent être proposées par le service qui a repéré des difficultés de socialisation dans la classe (moquerie, mise à l'écart...) afin que les camarades puissent se rendre compte des difficultés, du jeune, liées à sa malvoyance ou pour aider le jeune à s'affirmer et accepter d'utiliser ses outils spécifiques face à ses camarades. Les sensibilisations se déroulent en plusieurs temps, selon l'âge des jeunes :

- Présentation théorique de la déficience visuelle
- Mise en situation en groupe avec des lunettes de simulation à la basse vision : déplacement, activités scolaire (lecture, écriture, recopier un tableau...), activités sportives, initiation au Torball.
- Temps d'échanges

□ **Groupe albinisme :**

Suite à la matinée Albinisme en février 2022, nous souhaitons proposer des rencontres annuelles afin de répondre à la demande des jeunes de se retrouver au moins une fois par an autour d'une activité. Cela permet de favoriser les échanges d'expériences et d'atténuer le sentiment de solitude/d'isolement, mais aussi de transmettre des informations sur la pathologie en dehors des contextes habituels ce qui permet aux jeunes de poser des questions et d'être soutenus par le groupe.

En 2023, il a été décidé d'organiser une après-midi autour d'une séance de shooting photo dans le jardin du musée des beaux-arts. L'investissement du shooting photo a été très différent en fonction des jeunes : certains se sont beaucoup amusés à se déguiser et à prendre des poses ou à prendre eux même une photo, d'autres étaient plus réservés et plus en retrait.

La grande disparité d'âge n'a pas permis une homogénéité du groupe et a limité les échanges. Il était cependant intéressant que les jeunes voient d'autres personnes atteintes de la même pathologie avec une pigmentation cutanée différente (très blanc à café au lait).

□ **Critérium National Scolaire de Torball :**

Chaque année, le S3AS du Rhône, en partenariat avec la Ligue Handisport, organise le Critérium National Scolaire du Torball (compétition d'enfants). Evènement inscrit dans le programme national des compétitions officielles de la commission jeune de la Fédération Française Handisport. L'objectif est de favoriser le développement de la pratique sportive scolaire pour les élèves déficients visuels, en les faisant participer à cette compétition spécifique et en y associant des élèves valides (convention UNSS/FFH)

Le torball (« balle aux buts ») est un sport collectif créé pour les déficients visuels, développé en Allemagne à partir de 1955, qui se pratique en salle, dans le silence. Deux équipes de 3 joueurs (qui portent tous un masque) se lancent un ballon sonore contenant des grelots, de type ballon de volley.

En 2023, 27 équipes de toute la France (12 villes représentées) se sont retrouvées le mercredi 29 mars dans le complexe sportif de Dardilly. La journée fut riche en émotions et en échanges.

□ **Binômes :**

Psychomotricienne et psychologue : Trois binômes ont été réalisés en 2023 (avec différentes professionnelles de chaque corps de métier). Différents objectifs sont mis au travail selon les situations :

- Obtenir un autre regard et un autre angle de travail en lien avec les difficultés langagière, psychologique et motrice d'un jeune. Après des accompagnements individuels pendant plusieurs années, travail en binôme avec un pair pour poursuivre les axes déjà engagés (favoriser l'aisance corporelle, développer les habiletés sociales et travailler sur les émotions) tout en progressant également dans son lien à l'autre. Poursuite du suivi amorcé l'an passé sur l'année scolaire.
- Relation entre pairs, habiletés sociales et expérimentations corporelles, mise en mouvement et réassurance deux jeunes sur l'année scolaire (8 séances d'octobre à décembre)
- Travail de l'équilibre pour des enfants ayant une atteinte vestibulaire, approche sensori-motrice et multi-sensorielle.

Éducateur spécialisé et orthophoniste : binôme habiletés sociales

- 1 jeune non voyant et 1 malvoyant, 8 séances
- 1 jeune malvoyant, 9 séances.

Psychologue et éducateur spécialisé :

- Habiletés sociales avec 1 jeune malvoyant. 25 séances initialement prévues (4 non réalisées)
- Visites à domicile en binôme en fonction des besoins et des situations

Psychologue et orthoptiste : bilans orthoptiques + explications de la DV au jeune et/ou à sa famille lorsqu'elle est incomprise et/ou mal acceptée.

Assistante de service social et éducateur spécialisé : Visites à domicile en binôme en fonction des besoins et des situations.

LES PROJETS DE L'ANNEE

A DESTINATION DES JEUNES

□ Groupe fatigue :

Les jeunes déficients visuels sont plus fatigués et plus fatigables que les jeunes de leur âge et ne s'en rendent pas toujours compte et/ou ont du mal à l'accepter. En effet, ils fournissent en permanence davantage d'efforts visuels et cognitifs pour compenser leur déficience visuelle et s'adapter à leur environnement. La fatigue peut alors induire une baisse de leur performances (scolaires notamment), une irritabilité, une excitabilité, un défaut d'attention... en particulier lorsque les signes de fatigue n'ont pas été perçus à temps ou qu'ils n'ont pas été traités (par une phase de repos par exemple).

Un petit groupe de 6 jeunes du CE1 au CM2, particulièrement fatigables, a donc été formé pour être sensibilisé à ce qu'est la fatigue (signes, manifestations, causes...) et savoir comment la gérer.

Trois rencontres sont prévues dans le cadre de ce projet : la première a eu lieu en octobre 2023, les suivantes se feront en 2024. Elles permettront d'aborder la question de la fatigue au travers d'activités ludiques et de construire un outil qu'ils puissent garder et utiliser chez eux.

Selon les retours, un groupe destiné aux plus grands pourrait être proposé (en adaptant le format).

□ Stage braille :

En juin 2023, deux journées ont été organisées par les enseignants spécialisés et l'éducatrice technique spécialisée sous la forme d'un « stage braille ». Deux objectifs principaux :

- réinvestir et approfondir - dans des activités scolaires ludiques et variées - les gestes techniques spécifiques au braille appris au cours de l'année
- échanger sur ses expériences et partager des moments conviviaux avec d'autres élèves inclus en milieu ordinaire.

Trois jeunes ont bénéficié de ces journées.

Programme détaillé des deux journées :

- Première journée : Découverte du thème de travail à partir d'une histoire ; atelier artistique (couture et piquage) ; expression littéraire (mise en voix et jeux d'écriture).
- Deuxième journée : atelier artistique (travail à l'argile) ; expression littéraire (jeux d'écriture) ; immersion dans une classe de la CSRP.

□ Jeux paralympiques – Paris 2024 :

Les jeux olympiques et paralympiques Paris 2024 sont une opportunité pour faire découvrir aux jeunes le sport à haut niveau et leur faire vivre une expérience exceptionnelle. Le sport représente une pratique importante et valorisante pour les déficients visuels ; il participe activement à leur inclusion dans la société. Le S3AS accompagne plusieurs jeunes ayant un potentiel sportif important et qui sont à ce jour présélectionnés pour les paralympiques de 2024 (athlétisme, natation, tandem, goalball).

En 2012, 6 jeunes avaient déjà pu assister aux Jeux Paralympiques de Londres et encourager, notamment, un athlète déficient visuel accompagné par le S3AS 69 quelques années auparavant.

C'est dans cet esprit que plusieurs professionnels du S3AS (notamment le professeur d'EPS et une psychomotricienne, qui encadrent déjà le groupe sport du mercredi) ont décidé de construire de nouveau un projet autour du sport, avec pour finalité un voyage à Paris pour assister à plusieurs compétitions paralympiques.

La première étape de ce projet s'est déroulée de janvier à juillet 2023, en partenariat avec la Ligue Handisport. L'objectif était de faire découvrir, à un groupe d'ados, la pratique de certains sports paralympique :

- Tir à l'arc : 5 séances en février et mars : 10 jeunes
- Aviron : 5 séances en mai et juin : 8 jeunes
- Camp à Sault Brenaz avec accrobranche, voile, tir à l'arc, randonnée nature, rafting et visite des grottes de la balme, 3 jours en juillet : 6 jeunes.

En parallèle, l'équipe (8 professionnels) se sont mobilisés pour rechercher des subventions pour la suite du projet : création d'un dossier sponsor, démarchage... et ont obtenu plus de 20 000€ de subventions par Renault Truck.

En 2024, il est prévu plusieurs moments clés :

- Fin janvier : assister à une séance d'entraînement d'athlètes présélectionnés pour des épreuves d'athlétisme ; échanges avec les athlètes.
- Voyage à Paris du 4 au 7 septembre, avec 16 jeunes (en priorité ceux ayant participé au cycle d'activité en 2023) : assister à des épreuves, soutenir des athlètes qu'ils connaissent, découvrir la région parisienne et ses opportunités culturelles.
- Un temps à l'autonomie pour clôturer ce projet

□ **Adaptation du jeu du "6 qui prend".**

Le projet, mené de janvier à juin 2023, avait pour objectif de rendre un jeu de société accessible à tous (brailliste et noiriste) dans le cadre d'un atelier de remédiation cognitive mené par une psychologue, une éducatrice spécialisée, une stagiaire éducatrice spécialisée et une stagiaire psychologue. En collaboration avec le Tactilab, les professionnels qui mènent le groupe et le CTRDV ont créés différents supports. L'outil a été directement évalué auprès des jeunes et construit avec leurs différents retours. Le projet est arrivé à terme en 2023, le jeu adapté peut maintenant être utilisé par tous.

□ **Scénodrame / recherche**

Au-delà de la médiation mise en place auprès des groupes de jeunes, un travail de réflexion transdisciplinaire sur la création d'un matériel unique et adapté à la déficience visuelle est mené avec l'objectif de développer une médiation pouvant être diffusée auprès du public DV (et plus largement à tout autre public ayant des besoins spécifiques).

Des rencontres ponctuelles entre les professionnelles des groupes scénodrame des 2 S3AS (3 psychologues, 1 orthophoniste, 1 psychomotricienne, 2 éducatrices spécialisées, de stagiaires) ont été organisées pour mutualiser les observations, remarques, analyses de positionnement professionnel. Des contacts réguliers avec l'association Clinique et Créativité, représentée par Brigitte Baron Preter (à l'origine de la médiation), nous permettent de partager notre réflexion. Un partenariat avec la Fac de Lyon 2 et particulièrement le laboratoire DIPHE a permis le lancement des travaux de recherche et l'accueil de deux stagiaires Master PEF qui réalisent leur mémoire de recherche sur ce sujet.

En 2023, un dossier de demande de financement auprès de la FGPEP a permis d'obtenir une subvention de 13663 €. Cette subvention servira à racheter du matériel (table, set de jeu), financer des augmentations de temps des professionnels (notamment pour le suivi des stagiaires, présentation du travail lors de congrès...), réaliser un petit film de présentation, ...

En 2024, ce travail de recherche se poursuivra ; une présentation au colloque de l'ALFPHV est prévue au printemps 2024.

A DESTINATION DES FAMILLES :

Au-delà des sensibilisations et informations transmises, l'objectif de ces temps familles est toujours de créer des espaces d'échanges informels entre les parents, avec les professionnels, mais également pour les fratries avec des temps de jeux adaptés. Le nombre de familles présentes est très faible comparé au nombre de familles accompagnées par le service ; mais les familles font toujours des retours positifs et sont demandeuses de nouvelles rencontres, ce qui encourage les professionnels à poursuivre les propositions.

□ **Matinée « écrans » :**

À la suite de la matinée réalisée début 2020, une réflexion sur la proposition d'un nouveau temps consacré aux écrans a été amorcée cette année, avec la constitution d'un COPIL numérique.

Pour rappel, cette matinée a pour but de sensibiliser les familles à l'usage des écrans, mais également de répondre à leurs questionnements récurrents sur la fatigue supplémentaire et les risques de perte de vision que pourraient entraîner l'usage important des écrans.

Une matinée s'est déroulée en février 2023, elle a été réalisée en lien avec l'association 3 6 9 12 et a concerné 6 familles (présentes). Un groupe destiné aux enfants a permis de réaliser des "boîtes à écrans".

Cette action ne sera a priori pas reprise avant début 2025 (intérêt de cette action environ tous les 2 ans). Des outils pourraient être développés à destination des familles pour poursuivre la sensibilisation entre les interventions.

□ **Matinée Estivale :**

Une matinée Olympiades, initialement prévue le samedi 13 mai, a dû être annulée par manque de participants. Le projet ayant pourtant été porté par les 2 équipes RDF et RDB, il a été difficile de mobiliser un nombre suffisant de participants. Il n'est pour autant pas abandonné, les équipes se sont remobilisées fin 2023 pour préparer et proposer de nouveau cette matinée reformatée (nouveau lieu plus accessible, nouvelles activités...) le samedi 04 mai 2024.

□ **Après-midi goûter avec les familles :**

Un mercredi après-midi a été dédié en juin 2023 à l'accueil des familles (parents, frères et sœurs, grands-parents...) des 5 jeunes accompagnés le mercredi après-midi par l'équipe éducative du RDF. Le but était de visionner les photos et les vidéos souvenirs de la période d'activités de janvier à juin 2023, suivi d'un goûter préparé par les enfants du groupe. Au travers de cette rencontre, les familles ont pu se rencontrer et échanger sur leurs vécus et sur les différentes possibilités d'activités pour leurs enfants dans les dispositifs de droit commun. Cette action sera reconduite en 2024, pour clôturer le groupe du mercredi.

□ **Groupe mamans isolées – « Un temps pour moi » :**

Ce projet est né d'un constat autour de l'isolement parental repéré chez certaines familles de jeunes accompagnés par le SAAAS. Certains parents, sans activité professionnelle, restent peu impliqués dans la vie du service, il n'est pas toujours évident de les rencontrer et ils ont une activité sociale souvent restreinte, tournant principalement autour de l'accompagnement scolaire, médical et familial de leur(s) enfant(s).

L'intérêt de ce projet, mené par l'assistante de service social et la psychologue du RDB serait donc de pouvoir non seulement créer du lien avec ces parents au niveau du service, mais également de leur permettre de se rencontrer et de partager leur expérience. Objectifs principaux :

- Permettre aux parents isolés et sans activité professionnelle (ou peu) d'avoir une dynamique, une activité sociale
- Solliciter des parents peu impliqués dans le service par d'autres modalités, et sur un autre temps que les projets déjà proposés par le service (idée de répit et de prendre soin de soi)
- Créer un espace d'échange informel sur la déficience visuelle et le quotidien autour du handicap/du parcours médical
- Valoriser leurs compétences et favoriser la pair-aidance
- Proposer une forme de guidance parentale et éducative (règles, écrans, devoirs, alimentation, fratrie, activités adaptées aux enfants hors de la maison...)
- Mutualiser les besoins sociaux, éducatifs et psychologiques, en proposant une réponse plutôt collective qu'individuelle à des questions ou problématiques récurrentes (échanges sur le vécu du handicap, connaître les aides sociales, remplir un dossier...)

Le projet était conçu pour l'année 2022/2023. En 2023, il était prévu de nouveaux temps et également un temps destiné aux pères, mais les retours des familles n'ont pas été suffisants pour pouvoir réaliser ces rencontres. Parallèlement, un café des parents en présentiel a été de nouveau envisagé.

□ **Café des parents**

Les rencontres type « café des parents » n'ont pas été proposées depuis plusieurs années. Suite aux rencontres en visio proposées par le réseau SARA DV, plusieurs familles ont pu confier qu'elles préféreraient pouvoir bénéficier de rencontres en présentiel. Une première rencontre a eu lieu en octobre 2023 (7 familles inscrites, 4 présentes), une autre est programmée début 2024. Cette action sera reconduite suivant la demande des parents.

TRAVAILLER EN PARTENARIAT

TRAVAIL AVEC LES FAMILLES

Les professionnels ont un contact régulier avec les parents dans le cadre de l'accompagnement :

- Visites trimestrielles ou semestrielles du coordinateur soit au service, soit à domicile
- Contact téléphonique au début et fin d'un accompagnement
- Disponibilité des professionnels en cas de demande de RDV.
- Rencontre avec le coordinateur pour la préparation et/ou l'élaboration du PIA, et lors de l'ESS.
- Co-construction du PIA avec les parents et/ou les jeunes
- Coordination de projet : liens très réguliers entre les éducateurs spécialisés et les familles.

Le service propose plusieurs manifestations aux familles :

- Pour les jeunes : regroupements durant les vacances scolaires, séjours, week-end villa
- Pour les parents et fratries : café des parents, réunion d'information, temps ludique parents-enfants, matinée fratrie, sensibilisation à domicile, journée famille SARADV...

En 2023, sept temps différents ont pu être proposés aux familles (ils sont détaillés dans la partie « projet de l'année ») :

- Matinée Ecrans : sensibilisation des parents et des jeunes à l'utilisation des écrans (risques et bénéfiques) ; samedi matin en février – 6 familles.
- Café des parents : proposer un temps d'échange libre aux parents en présentiel ; une rencontre en novembre – 4 familles.
- Groupe mamans : projet monté fin 2022 ; l'objectif est de permettre aux mamans particulièrement isolées, d'avoir un espace d'échanges et de rencontres ; 1 rencontre – 3 mamans
- Après-midi goûter : présentation aux familles de 5 jeunes des activités réalisées tout au long de l'année scolaire.
- Pot des sortants : petit temps convivial avec les jeunes sortants du service en fin d'année scolaire
- Réunion de rentrée pour l'équipe du RDB : présentation des missions du service, des professionnels et des projets prévus pour l'année scolaire.
- Matinée estivale Olympiade : proposé un temps convivial aux familles pour clôturer l'année. Matinée annulée faute d'un nombre insuffisant d'inscrits.

Il n'y a pas de groupe d'expression (CVS) des usagers, les parents sont difficiles à mobiliser collectivement pour des questions autour du fonctionnement de la structure. Des enquêtes de satisfaction ou sur des thématiques précises sont réalisées tous les 2 ans. En 2020 une enquête a été réalisée pour connaître la satisfaction des familles sur les liens et les accompagnements mis en place durant le confinement. L'enquête de 2023, diffusée sur l'ensemble du dispositif, n'a pas permis d'obtenir une évaluation de la qualité des prestations (seul une vingtaine de familles ont répondu).

LES PARTENARIATS ET LES CONVENTIONS

PARTENARIAT :

□ **Le S3AS fait partie du réseau SARADV** (Soins et accompagnement en Rhône Alpes pour la déficience visuelle) qui regroupe les S3AS de la région. Ce réseau permet aux professionnels de mener des réflexions sur la qualité et la pertinence de leurs interventions en confrontant leurs pratiques à celles des pairs des autres services.

- Les cafés des parents : lors des différents confinements, le réseau SARADV a dû réfléchir à de nouvelles modalités de rencontres et d'échanges avec les familles, est donc né l'idée de café des parents en visio. Un groupe d'animateurs de ces cafés a été mis en place, avec un temps de formation ; au S3AS 69 participent une assistante de service social, une psychologue et une orthophoniste. Un calendrier, avec des visio mensuelles, a été mis en place pour l'année 2022-2023. L'évaluation de ce dispositif et notamment du taux de participation n'a pas engagée la poursuite de ce projet sur la nouvelle année scolaire.
- L'appartenance au réseau SARADV nous permet également de bénéficier de l'appui technique du CTRDV pour les besoins en ergothérapie et en locomotion. L'équipe mobile du CTRDV a effectué un suivi en ergothérapie et des accompagnements en locomotion pour 79 jeunes en 2022. Les jeunes bénéficient également du service de transcription et d'adaptation des documents (agrandis, braille, DER, ...) et de la bibliothèque.
- Trois professionnelles (une éducatrice spécialisée, une assistante de service social et la coordinatrice de parcours) participent au dispositif RIP (Référént Insertion Professionnelle) organisé dans le cadre du réseau SARADV. Des journées de rencontres donnent lieu à des échanges de pratiques et à l'intervention d'un acteur du monde professionnel. En 2022, un nouveau projet a été élaboré avec des temps de rencontres planifiés sur 2ans, le recrutement d'une nouvelle animatrice de réseau. Deux rencontres ont eu lieu en 2023.
- Les enseignants spécialisés de ce réseau se rencontrent régulièrement (deux fois par an) pour des échanges de pratiques, partage de connaissance ou construction d'outils spécifiques.

□ **La Cité Scolaire René Pellet (CSRP)** est le partenaire principal ; cet établissement fournit un enseignement adapté, en particulier pour les jeunes déficients visuels. L'équipe RDF étant dans leur locaux, les actions communes à destination des jeunes est les échanges interprofessionnels sont amenés à être facilités, afin de favoriser une approche globale de la situation des jeunes (enseignants, coordinateurs, assistants de service social...). Mais ce partenariat est soumis à plusieurs enjeux, il a besoin d'être structuré afin d'être plus lisible pour tous. Depuis 2020, un travail est mené en ce sens avec des réunions régulières de régulation entre les directions et des réunions plus ponctuelles avec les différents professionnels.

En 2023, le S3AS a été fortement mobilisé pour la préparation et la participation aux journées d'intégration des nouveaux lycéens ; un des objectifs de ces journées étant de sensibiliser les lycéens de la CSRP au handicap et plus particulièrement à la déficience visuelle.

En décembre 2023 a eu lieu une réunion entre les directions de la CSRP, du CTRDV et du S3AS, en présence de Mme Montangerand (Inspectrice ASH et conseillère technique auprès du recteur académique) afin de renforcer le partenariat et inscrire un calendrier de travail.

□ **Des professionnels sont investis dans des collectifs professionnels** : les assistants de service social des structures handicap du Rhône, les assistants de service social des structures de la déficience visuelle du Rhône, les enseignants spécialisés déficience visuelle inscrit au réseau SARADV.

En 2023, s'est poursuivi les 2 réunions d'une demi-journée du "réseau lyonnais psychomot'DV" (rassemble 12 psychomotriciens de la métropole travaillant dans la déficience visuelle). Les objectifs sont les mêmes : découvrir, développer et adapter à la déficience visuelle des médiations et outils et des échanges de pratiques professionnelles.

□ **Le professeur de sport intervient d'une manière très pro active au niveau d'Handisport et de l'USEP.** Ces partenariats permettent l'organisation de compétition, notamment le critérium national du Torball, qui se

déroule tous les ans à Dardilly et qui est porté par le S3AS. Cette année, le critérium a pu se déroulé en mars 2023.

- **Un partenariat avec le CAMSP** est mis en place depuis septembre 2021 pour soutenir la scolarisation des élèves braille en grande section avec la mise à disposition de quelques heures d'un enseignant spécialisé (apprentissage du braille, bilan pédagogique pour certains jeunes).
- **Projet Emoti'Sens** : participation d'une éducatrice spécialisée à ce projet visant la création d'un outil permettant de travailler la thématique des émotions avec les enfants déficients visuels. Ce projet de recherche est coordonné par Édouard Gentaz, chercheur en psychologie du développement sensori-moteur, affectif et social et Dannyelle Valente, enseignante-chercheuse en psychologie et spécialiste en design participatif de l'Université de Genève.

La participation à ce projet s'est arrêtée, au profit d'un autre projet, en lien avec des professionnels du CTRDV, avec la création d'un outil nommé le « **dé des émotions** ». C'est un outil qui a commencé à être pensé lors d'une journée Hackathon du réseau SARADV, en collaboration également avec le laboratoire de recherche SMAS à Genève mais également avec la participation d'étudiants d'une école supérieure de Lyon (POLYTECH). Le jeu a été présenté à Toulouse au concours « Thackavoir » (La fabrication numérique au service des personnes déficientes visuelles) et a eu la 3^{ème} place.

Ce jeu peut être d'ores déjà testé/utilisé avec les jeunes, par les professionnels du CTRDV et du S3AS. Le projet va se poursuivre sur une étude, organisé avec le laboratoire de recherche de l'Université de Genève pour valider l'efficacité d'un outil avec des entrées multi sensorielles dans l'identification et la modulation des émotions chez les enfants déficients visuels

- **Partenariats ponctuels de l'année 2023** : le SMAEC, l'Escale, des CRP (dont le CRDV de Clermont-Ferrand), le SSEFS du Rhône, missions locales, le TactiLab pour la création d'objet, des orthophonistes spécialisées dans les troubles de l'oralité, la Maison des adolescents, le CEDA, etc.

CONVENTIONS :

- Une convention de fonctionnement avec la Région qui nous met les locaux Rue de France à disposition gracieusement jusqu'en 2027, en contrepartie, le S3AS participe aux frais de maintenance, eau, électricité...
- Une convention de fonctionnement avec chaque établissement scolaire où les professionnels du service interviennent, en début d'année scolaire. Cette démarche est rendue obligatoire par un décret 2009.
- Une convention spécifique est mise en place avec la CSRP décrivant les collaborations et mise à disposition des moyens humains et matériel, elle a été écrite en 2021 et renouvelée chaque année.
- Une convention pour l'unité d'enseignement pédagogique a été signée en 2018 entre le président de l'association et l'inspection académique, elle mentionne la mise à disposition des 4 ETP d'enseignants spécialisés du 1er degré pour le service.
- Une convention avec la piscine de Gratte-Ciel pour la réservation de couloir de nage.
- Une convention avec l'IDV Les Primevères autour de la création d'un Livre Atelier sur l'Habitat.
- Des conventions peuvent être signées, selon les besoins des jeunes pour des bilans et/ou rééducations de professionnels libéraux (orthophoniste, orthoptiste, psychologue...) avec financement des prestations par le S3AS.
- Le prêt de matériel spécialisé à une famille ou à un établissement scolaire, fait l'objet d'une convention de prêt. En 2019, il a été mis en place un système de caution ou d'obligation de fournir une attestation d'assurance pour le matériel afin de responsabiliser davantage les jeunes et les familles sur la bonne utilisation de ce matériel. En 2023, le prêt de matériel s'est étendu au prêt d'objets d'aide à la concentration et à la diminution de l'agitation psychomotrice (objets lestés, fidgets), gérés par les psychomotriciennes.

L'ORGANISATION DU SERVICE

LE PROJET DE SERVICE

Le projet de service du S3AS, adossé au projet du DISPOSITIF SENSORIEL, a été réécrit durant l'année 2023.

Le DISPOSITIF SENSORIEL prend appui sur les orientations stratégiques du projet associatif, du PRS et les axes du CPOM 2018-2023 signés avec l'ARS. Son activité s'inscrit dans un contexte de profonde mutation, avec la réforme de la tarification SERAFIN PH, la réforme du mode de financement par CPOM, et la parution en février 2022 du rapport Piveteau 2.

Il s'articule autour des axes suivants :

- L'inclusion
- L'autodétermination et le pouvoir d'agir
- Le diagnostic et l'accompagnement
- La fluidité des parcours
- La guidance parentale
- L'expertise professionnelle
- La fonction ressource

Il est l'aboutissement d'un travail collectif guidé par les engagements pris dans le cadre du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) et par le diagnostic réalisé en 2021 par un prestataire et visant un audit des services et une mise à plat des organisations actuelles pour imaginer un fonctionnement permettant de répondre au mieux aux missions des différents services tout en développant de nouveaux modèles d'accompagnement.

Les préconisations de l'audit ont conduit à la mise en place d'un comité de pilotage en charge de l'organisation de la démarche d'écriture du projet de dispositif sensoriel, puis de groupes de travail transversaux.

Les différents groupes ont particulièrement travaillé sur les fondements du projet de dispositif, socle commun des pratiques professionnelles.

Dans la continuité du projet du DISPOSITIF SENSORIEL, a débuté le déploiement des projets d'établissement (CAMSP SENSORIEL, PCPE Réseau SENS et S3AS), déclinaison technique et pratique du projet de dispositif. Ils favorisent la mise en œuvre de toutes les actions permettant une réponse ajustée aux besoins des usagers dans une logique inclusive.

Pour cette phase d'élaboration puis de rédaction, un groupe de pilotage et des groupes de travail ont été constitués en novembre 2022 et ont travaillé durant l'année 2023.

La finalisation a été accompagnée par le CREA.

Le projet du S3AS 2024-2029 sera donc validé par le Conseil d'Administration de l'association en début d'année 2024.

LES OUTILS DE LA LOI 2002-2

LE LIVRET D'ACCUEIL

Il existe encore à ce jour deux livrets d'accueil (un pour chaque ancien service).

Le livret d'accueil du RDB avait fait l'objet d'un groupe de travail en 2020 ; il servira donc de base de travail pour le futur livret d'accueil unique, qui sera réalisé en 2024.

Le livret d'accueil est envoyé au jeune et/ou à la famille en amont du rendez-vous d'admission.

CHARTRE DES DROITS ET DES PERSONNES ACCUEILLIES

Elle est annexée au livret d'accueil sous sa forme complète et également sous une forme simplifiée.

RÈGLEMENT DE FONCTIONNEMENT

Il est annexé au livret d'accueil.

Révisé en 2022, il n'existe plus qu'un seul et unique règlement de fonctionnement pour l'ensemble du dispositif sensoriel.

DOCUMENT INDIVIDUEL D'ACCOMPAGNEMENT (DIA)

Le DIA est envoyé à la famille en amont de l'admission pour qu'ils puissent en prendre connaissance. Lors du rendez-vous d'admission, il est relu entièrement et signé.

PROJET INDIVIDUEL D'ACCOMPAGNEMENT (PIA)

Le PIA et la procédure de mise en œuvre du PIA ont fait l'objet d'une réflexion collective (RDB et RDF) en 2021 et 2022. Cette nouvelle mouture et la procédure sont mise à l'épreuve depuis septembre 2022. Une première évaluation de la procédure en mai 2023 a permis d'ajuster quelques points. Une nouvelle évaluation sera réalisée en mai 2024.

A ce jour, le PIA est co-construit avec le jeune et/ou la famille sur plusieurs temps :

- Un temps de préparation pour le jeune et la famille à l'aide, s'il le souhaite, d'un document de recueil des attentes. Le coordinateur de projet du jeune accompagne également ce temps de préparation.
- Une réunion de projet, en présence du jeune et/ou la famille et des professionnels et partenaires qu'ils ont souhaité convier à cette réunion. La réunion dure 1h, elle est programmée entre septembre et décembre. Elle est constituée de trois temps : évaluation du projet précédent, observations et élaboration des nouveaux objectifs. Les échanges durant la réunion sont retranscrits dans le document du PIA ainsi que les objectifs co-construits.
- Le document du PIA, qui fait office d'avenant au DIA, est envoyé par courrier au jeune et/ou à la famille pour signature.
- Les accompagnements sont mis en place. Une réunion d'équipe en janvier est prévue pour s'assurer que l'ensemble des accompagnements prévus dans les PIA sont bien mis en place (sauf situation particulière).

CONSEIL DE LA VIE SOCIALE (CVS)

Il n'existe pas à ce jour de CVS au sein du S3AS. Depuis plusieurs années, les professionnels du S3AS constatent qu'il est difficile de mobiliser les jeunes et les familles autour des questions de fonctionnement du service :

- Les questionnaires, envoyés tous les deux, sont peu complétés
- Les temps festifs collectifs sont régulièrement annulés faute de participants assez nombreux...

Les jeunes et familles sont cependant demandeurs de temps d'information sur la déficience visuelle et son impact au quotidien, sur des pathologies spécifiques, les moyens de compensation, des témoignages de parcours de vie... A ces occasions, les professionnels recueillent la satisfaction des jeunes et familles ; les retours sont toujours très positifs.

PROJET DE SERVICE

Se référer au chapitre précédent.

L'ORGANISATION INTERNE

Les 2 S3AS du Rhône sont regroupés administrativement depuis le 1^{er} janvier 2022. La répartition des professionnels sur deux sites oblige cependant à continuer d'avoir un fonctionnement en deux équipes pour tout ce qui concerne l'accompagnement quotidien des jeunes. Les actions plus ponctuelles et institutionnelles sont par contre communes aux deux équipes.

Pour simplifier la communication interne et externe, il a été conservé dans les usages de parler du S3AS du Rhône, composé de l'équipe du RDF (située Rue de France, ancien S3AS RDF) et de l'équipe du RDB (située Rue de la Baisse, ancien S3AS RDB).

La direction est composée d'un directeur de secteur, d'une directrice du « dispositif sensoriel » regroupant le CAMSP et le S3AS et d'une adjointe de direction pour le S3AS.

Deux secrétaires assurent le fonctionnement administratif du service : préparation des paies, suivi des véhicules, gestion des commandes, suivi du courrier, accueil du public, gestion des dossiers de l'utilisateur...

Répartition des réunions régulières :

- Réunions pluridisciplinaires durant laquelle se discute l'actualité du service et des usagers – une réunion par équipe (1h30 à 2h selon les périodes de l'année, le lundi pour RDF, le jeudi pour RDB).
- Réunions pour l'élaboration et la co-construction des PIA (161 réunions d'une heure), animées par l'adjointe de direction et les coordinateurs de projet, en présence des familles, du jeune, des professionnels S3AS intervenant auprès du jeune et des partenaires (CSRP, CTRDV, libéraux...).
- Réunions éducatives par quinzaine animées par l'adjointe de direction.
- Réunion pédagogique (conseil des maîtres) 1h par semaine (présence de la direction 1 fois par période)
- Réunion des psychologues 1h par mois.
- Réunion de direction hebdomadaire, commune aux directions du dispositif sensoriel.
- L'analyse de la pratique pour les personnels qui accompagnent les enfants (réunion 1h30 une fois par mois, une réunion par équipe).

Chaque professionnel de l'équipe pluridisciplinaire organise son emploi du temps selon les disponibilités d'intervention, en lien avec les emplois du temps scolaires des jeunes et leurs organisations quotidiennes.

Réunions ponctuelles :

- Réunion de dispositif : réunion d'information commune aux professionnels du S3AS, CAMSP et Réseau Sens. 2 réunions en 2023
- Matinée associative : en présence de l'ensemble des professionnels des PEP69 et des administrateurs ; organisée une fois par an.
- Réunion droit d'expression des salariés : à leur demande, les salariés peuvent organiser un temps de réunion pour faire remonter leur question quant au fonctionnement du service. 1 réunion en 2023.
- Séminaire cadres : regroupant tous les cadres hiérarchiques de l'association, temps de travail. 2 journées en 2023 (participation à 1 seule)
- Des groupes de travail pluridisciplinaire où chaque professionnel peut s'investir (démarche qualité, QVT, projet de dispositif / de service, préparation des temps familles, DUERP).

LA DÉMARCHE QUALITÉ

Le processus de démarche d'amélioration continue de la qualité s'appuie à la fois sur les réunions du comité de pilotage et sur le Document Unique d'Évaluation des Risques professionnels (DUERP).

Les **comités de pilotage qualité** du S3AS ont été mis en veille durant la période d'écriture du projet d'établissement.

Le S3AS est cependant largement impliqué dans la réflexion associative en cours. Les réunions régulières vont pouvoir reprendre en 2024.

Le **DUERP**, géré par le logiciel G2P, a été mis à jour en janvier 2023.

L'association PEP69/ML souhaite ré-engager l'ensemble des établissements dans la démarche qualité avec un fonctionnement plus participatif en lien avec le nouveau projet associatif.

Un référent qualité va rejoindre l'association dans le courant du premier trimestre 2024.

En parallèle, l'association s'est doté du logiciel AGEVAL pour accompagner l'ensemble des **évaluations internes et externes** à venir.

Le S3AS sera concerné par l'évaluation externe en 2027. Il procèdera à une évaluation interne avec le nouveau référentiel issu de la réforme de l'évaluation sur un calendrier qu'il reste à préciser.

Enfin, un **comité de pilotage associatif SQVCT** (Santé Qualité de Vie et Conditions de Travail) a été mis en place. Il s'est réuni régulièrement en 2023 avec pour objectif de faire vivre la thématique dans les établissements.

Le S3AS va donc se doter d'un groupe spécifique en 2024.

L'amélioration continue de la qualité :

Les actions suivantes ont été mises en œuvre en 2023 :

- Évaluation en équipe de la nouvelle procédure des PIA (procédure mise en place à partir de septembre 2022), quelques ajustements ont été réalisés
- Diffusion d'un questionnaire de satisfaction auprès des familles du dispositif. Une vingtaine de famille ont répondu à ce questionnaire, ce qui ne permet pas d'en retirer une évaluation fiable.

Du fait du travail sur le projet de dispositif et du projet de service, il n'y a pas eu davantage de travaux engagés.

Prévention des risques :

Le plan bleu a été réactualisé depuis 2020 en intégrant les mesures de prévention liées au COVID 19. De nouveaux protocoles sanitaires ont été mis en place (accueil de personnes extérieures, désinfection du matériel et des locaux...), ils ont évolué au fil des recommandations gouvernementales.

Le DUERP a été renouvelé en février 2023 via un nouveau logiciel d'évaluation des risques professionnels dont s'est doté l'association (G2P).

Tableau récapitulatif des groupes de travail

Intitulé du groupe de travail	Nombre de professionnels interne S3AS	Externe (nom du réseau ou des partenaires)
Qualité de vie au travail	1	PEP 69/ ML
COFIL dispositif sensoriel	4	Dispositif sensoriel
COFIL projet de service	5	
Préconisation MPA	2	CTR DV
Commission prébraille CAMSP	2	CAMSP
Projet scénodrame	6	Fac Lyon 2
Jeux paralympiques	8	

LES EVENEMENTS INDESIRABLES

En 2023 il n'y a pas eu d'évènement indésirable pour les deux équipes.

SUIVI DES FICHES ACTION CPOM

Le CPOM associatif devait de terminer en 2022. Dans le cadre des négociations, l'ARS nous a accordé une année de délais pour la contractualisation d'un nouveau CPOM fin 2023.

Il y a donc peu de modification dans le suivi des fiches action par rapport à l'année précédente.

On peut cependant noter la finalisation de l'écriture du projet d'établissement et la **mise en œuvre des coordinateurs de parcours**.

N° 1.2 Dynamiser les parcours de scolarisation et d'études supérieures :

- effectivité du rapprochement administratif des deux S3AS (FINESS commun)
- Mise à disposition par la CSRП de temps d'enseignant du second degré pour les matières scientifiques
- Co-élaboration avec l'EN d'un programme de formation technique à la DV pour les enseignants de la CSRП et les PE du S3AS
- Rédaction du projet de DISPOSITIF SENSORIEL pour améliorer les synergies entre structures accompagnant les jeunes DV

N° 1.4 développer le parcours préprofessionnel et travailler le passage vers l'âge adulte

- Participation à un audit du fonctionnement de la CSRП
- Finalisation du projet "suivi des 3 ans" avec mise en place d'une procédure de sortie
- Remise en œuvre du groupe « Référents Insertion Professionnelle » dans le cadre du réseau SARADV

MAINTENANCE / TRAVAUX / AMÉNAGEMENTS

L'entretien des locaux Rue de France est assuré par un agent de service à 0,50 ETP ; en arrêt maladie depuis octobre 2022, un prestataire extérieur assure l'entretien des locaux 2 fois par semaine.

L'entretien des locaux Rue de La Baisse est confié à une société de service adapté, c'est toujours la même personne qui vient dans les locaux trois fois par semaine entre 6h et 7h.

Il n'y a pas d'agent d'entretien. En cas de besoin, nous devons faire appel à un agent d'un autre service de l'association. Cela met parfois le fonctionnement du service en difficulté.

Au niveau du secteur, une personne était chargée du suivi de la flotte des véhicule (entretien, renouvellement, lien avec les bailleurs automobiles...). Cet agent est parti en retraite en décembre 2023, l'association est en réflexion quant à l'organisation pour ce service.

Lors de l'analyse annuelle de la légionnelle, un point d'eau contaminé a été détecté dans les locaux Rue de France. Après les quelques mesures d'hygiène préconisées, il n'y a pas eu de nouvelles contamination détectées. Ces analyses sont réalisées annuellement par la CSRП. Le service s'assure de faire couler l'eau chaude sur tous les points d'eau à chaque retour de congés.

Il n'y a pas eu de travaux importants en 2023.

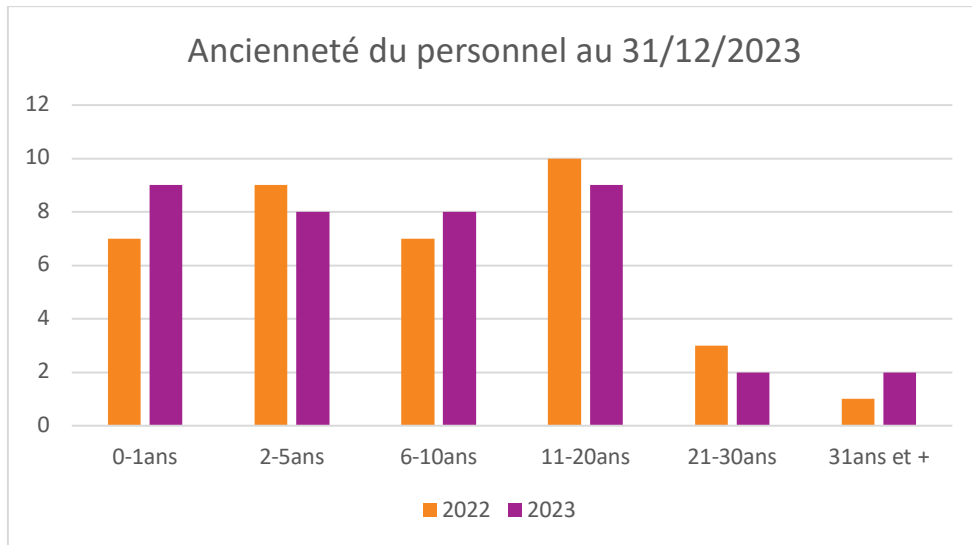
RESSOURCES HUMAINES

ORGANIGRAMME

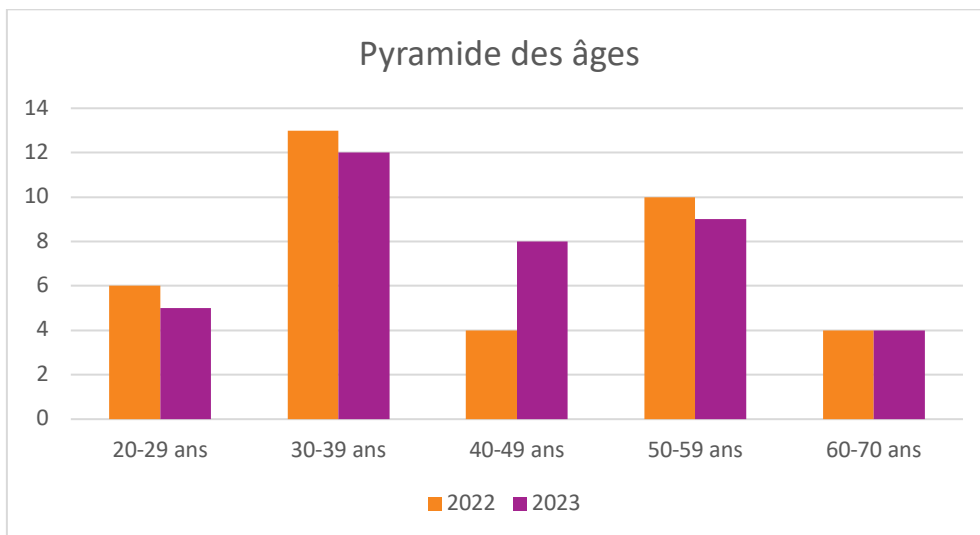
Types de professionnels	ETP budgétisé	Effectif au 31/12/2023	
		ETP	Nombre de personnes
Directeur de secteur	0,102	0,102	1
Directeur de dispositif	0,5	0,5	1
Adjoint de direction	1	1	1
Agent administratif	1,5	1,5	2
Fonctions support siège	0,19	0,19	1
Agent de service	0,5	0,5	1
Assistant de service social	1	1	2
Chargé d'insertion professionnelle	1	0,9	1
Educateur spécialisé	8,75	8	8
Educateur technique spécialisé	1,026	0,826	2
Orthopédagogue	0,7	0,7	1
Professeur d'EPS	1	1	1
Médecin généraliste	0,048	0,048	1
Médecin neuropédiatre	0,15	0,15	1
Infirmier	0,5	0,5	1
Psychomotricien	1,75	1,75	3
Orthoptiste	1,7	1,5	3
Orthophoniste	0,75	0,75	2
Psychologue	2,16	2,16	3
Total	24,326	23,276	36

Au 31 décembre 2023, il n'y a pas poste vacant, mais certains ne sont pas pourvu en totalité.

ANCIENNETÉ DU PERSONNEL



PYRAMIDE DES AGES



MOBILITÉS, RECRUTEMENTS

ARRIVÉES ET DÉPARTS

Mois	Arrivée	Départ
Janvier	Agent administratif – CDI 0,5ETP (fait suite à un CDD)	Agent administratif – CDI 0,5ETP changement établissement
Février	Assistante de service social – CDI 0,5ETP Educatrice spécialisée – CDD 1 ETP remplacement congé parental Adjoint de direction – CDD 0,5 puis 1 ETP remplacement arrêt maladie et congé maternité	Assistante de service social – CDI 0,5ETP (fin contrat durant période d'essai) Psychologue – CDI 0,33 départ en retraite
Mars	Neuropédiatre – CDI 0,15ETP	Agent administratif – CDI 0,8ETP changement établissement
Mai	Assistante de service social – CDI 0,5ETP	
Juillet		Psychomotricienne – CDD 0,25ETP remplacement congé parental (n'a pas souhaité renouveler) Psychomotricienne – CDD surplus activité 0,30ETP (fin contrat) Orthoptiste – CDI 0,40ETP démission Agent administratif – CDI 1 ETP démission Educatrice spécialisée – CDD 1 ETP fin contrat Educatrice spécialisée – CDD 1 ETP fin contrat
Août		
Septembre	Agent administratif – CDI 1 ETP Psychomotricienne – CDD 0,25ETP remplacement congé parental	
Octobre	Orthophoniste – CDD 0,5ETP remplacement congé maternité	Adjoint de direction – CDD 1ETP fin de contrat
Novembre	Psychologue – CDD 0,45ETP remplacement arrêt maladie et congé maternité	
Décembre		Pédiatre – 0,048ETP départ en retraite

L'année 2023 a connu davantage de mouvement du personnel que les années précédentes.

ABSENTÉISME

	Maladie	Maternité	Enfant malade	AT	Congés exceptionnels CC66	IRP	Formation
2022	420 j	59 j	14 j	0 j	21 j	0	592H
2023	796 j	494 j	7 j	0 j	9 j	0	792H

L'absentéisme a été beaucoup plus fort sur l'année 2023.

STAGIAIRES

En 2023 nous avons reçu 6 stagiaires :

- Educatrice spécialisée 1^{ère} année – 576h
- Educatrice technique spécialisée 3^{ème} année – 8 semaines
- Orthophoniste 5^{ème} année – stage de novembre 2022 à mars 2023, 2 jours par semaine
- Master psychologie 1^{ère} et 2^{ème} année – novembre 2022 à mai 2024
- Master psychologie 1^{ère} et 2^{ème} année – janvier 2022 à mai 2024
- Master 2^{ème} année – novembre 2023 à mai 2024

Le service a aussi pour habitude de proposer des temps de visite et rencontre de l'équipe pluridisciplinaire aux stagiaires accueillis sur le CAMSP et le CTRDV.

Participation au Duo-Day, avec l'accueil d'une personne souhaitant découvrir les métiers de l'accompagnement dans le médico-social (Duo-day = journée nationale où une organisation peut accueillir une personne en situation de handicap, en duo avec un professionnel volontaire, pour lui faire découvrir un métier et réaliser une immersion dans le milieu professionnel).

AJUSTEMENTS DE POSTES

Au 31 décembre 2023 le service ne compte pas de poste vacants mais certains ne sont pas complet en ETP :

- Orthoptiste manque 0,20 ETP
- Educateur spécialisé manque 0,75 ETP

Poursuite de l'accompagnement dans le cadre d'une RQTH pour l'orthopédagogue : aménagement de poste et des horaires

Pour rappel, suite à la réorganisation des directions du S3AS (et plus largement du dispositif sensoriel), il avait mis en place une expérimentation d'un poste de gestionnaire de parcours en 2020-2021. L'évaluation de cette expérimentation a montré la pertinence de la présence d'une personne supplémentaire sur l'ensemble des missions et notamment dans le soutien aux équipes sur la gestion des situations complexes, l'animation des PIA et le suivi et la création d'outils spécifique de gestion de projets.

Suite à cette expérimentation, une nouvelle réflexion est en cours quant à la mise en place de coordinateur de parcours au sein du dispositif sensoriel. Accompagnée par l'ENSEIS, cette réflexion a débuté en septembre 2022 et s'est poursuivie en 2023. La mise en place des coordinateurs de parcours est prévue courant 2024.

Le temps de présence des professionnels médicaux et paramédicaux ne permet pas à ce jour de répondre à l'ensemble des besoins des jeunes accompagnés ; malgré des rotations dans l'année ou à la quinzaine, il existe des listes d'attente (en particulier en psychomotricité) et il est difficile à ce jour de répondre aux situations urgentes. Un 0,30ETP de psychomotricien a été déployé pour l'année scolaire 2022-2023 afin de combler certains besoins des jeunes (bilans / tests pour des plus grands, accompagnement de courte durée), il n'a pu être renouvelé en septembre 2023.

GVT

Fonction	ETP	Ancien coefficient	Date de changement	Nouveau coefficient	Différence
Psychomotricienne	0,25	478	01/2023	503	25
Orthophoniste	0,5	503	01/2023	537	34
Agent administratif	0,5	617	06/2023	652	35
Orthopédagogue	0,7	478	07/2023	503	25
Assistante de service social	0,5	503	07/2023	537	34
Orthoptiste	0,45	434	08/2023	447	13
Psychologue	0,42	848	09/2023	872	24
Adjointe de direction	1	816,2	09/2023	839,3	23,1
Psychologue	0,9	800	09/2023	824	24
Psychomotricienne	0,5	537	10/2023	570	33
Infirmière	0,5	615	12/2023	647	32
Orthoptiste	0,4	447	12/2023	478	31

ACTIONS DE FORMATION

En 2023, l'équipe du S3AS a pu bénéficier de nombreuses actions de formation.

Formations

- Braille intégral en e-learning : 10h, 1 éducatrice spécialisée
- Braille intégral en e-learning : 24h, 1 éducatrice spécialisée et 1 orthopédagogue
- De la vision fonctionnelle à la déficience visuelle, approche théorique : 7h, 1 éducatrice spécialisée, 1 psychomotricienne, 1 stagiaire
- Initiation à la Déficience visuelle, approche théorique et pratique : 14h, 1 assistante de service social et 1 secrétaire
- Formation IADV – Instructeur pour l'Autonomie des personnes Déficiantes Visuelles : sur l'année 2022-2023, 875h de théorie, 413h de stage, 1 éducateur spécialisé
- Dactylographie et raccourcis clavier : 5h – 1 éducatrice spécialisée
- Formation NVDA par le CTRDV : 18h, 4 enseignants spécialisés
- Formation aux outils numériques braille Bbook : 12h, 1 enseignant spécialisé
- Formation éducation nationale « Premières compétences en braille et outils numériques pour la déficience visuelle » : 48h, 1 enseignante spécialisée
- Les troubles du neurodéveloppement : définition et repères : 7h, 4 éducateurs spécialisés
- Scénodrame initiation : 14h, 1 éducatrice spécialisée
- Scénodrame supervision : 18h, 1 psychologue
- NP-Mot Niveau 2 : 28h, 1 psychomotricienne
- Formation So Spitch « La Langue » : 6h en e-learning, 1 orthophoniste
- Projet personnalisé, un levier de développement pour le pouvoir d'agir : 21h, 1 éducatrice spécialisée
- Coordination de parcours – ENSEIS : 9 éducateurs spécialisés et coordinateur de parcours, 1 stagiaire éducatrice spécialisée
- Formation médiatteam pour les nouveaux professionnels : 2 à 4h, 4 professionnels
- Formation à l'outil informatique : 10h, 1 orthophoniste

- Formation initiation Excel : 2h, 1 enseignante spécialisée

Colloques et séminaires :

- Journées Nationales Handicaps Rare : 14h, 1 éducatrice spécialisée
- Colloque accessibilité à la sexualité – 7h, 1 éducatrice spécialisée
- Congrès national des SESSAD – l'école inclusive : 14h, 1 éducatrice spécialisée et 1 orthopédagogue
- Journées d'études des professeurs en EPS adaptée : 25h, 1 professeur de sport
- Journées pédagogiques des enseignants du SARADV : 18h, 4 enseignants spécialisés
- Colloque sur les troubles neurovisuels : 7h, 1 psychomotricienne
- Congrès Ariba « Neuro-ophtalmologie : accompagnement humain et technique en basse vision » : 9h, 2 orthoptistes
- Congrès AFO « orthoptiste en 2023 » : 14h, 1 orthoptiste

PERSPECTIVES POUR L'ANNEE 2024 / CONCLUSION

L'année 2024 verra l'aboutissement de nombreux projets qui devraient amener des modifications de fonctionnement du service :

- La finalisation et la validation du projet de dispositif et des projets d'établissement et de service sont prévues au premier trimestre 2024. A la suite, pourra débuter les travaux décrits dans les fiches actions.
- Les fiches actions prévues en 2024 portent sur :
 - Soutenir l'inclusion scolaire et sociale en développant la commission Pré-Braille et en sensibilisant les équipes pédagogiques et en créant la commission outils scolaires
 - Développer et unifier les procédures, les outils communs et les temps partagés entre les différents services
 - Développer la fonction de coordination de parcours du dispositif
 - Consolider et formaliser les partenariats
 - Accompagner à la parentalité en favorisant la pair-aidance
 - Fluidifier le parcours de soins

Il s'agira également de mettre en œuvre le comité de suivi du projet de service pour assurer le suivi des fiches action.

- La mise en place des coordinateurs de parcours complexes : suite à l'accompagnement par l'ENSEIS et à la formation dispensée, les éducateurs spécialisés pourront candidater sur ces postes (au nombre de 3). Il faudra ensuite finaliser la fiche de poste, repérer les situations complexes, réfléchir à la répartition des jeunes et modifier certaines procédures. Des enjeux importants restent sur toute la partie concernant l'organisation et l'animation des PIA. Le fonctionnement actuel, avec l'adjointe de direction présente à tous les PIA (soit environ 150 par an) n'est plus tenable en l'état.
- La poursuite de recherche de locaux : le regroupement géographique des deux équipes du S3AS reste d'actualité. Il permettrait une véritable mutualisation des moyens et fonctionnements et en particulier d'éviter les changements d'équipe lorsque les jeunes passent d'une scolarité en établissement de secteur vers la CSRP et inversement.

Du côté des jeunes accompagnés, certains projets se poursuivent en 2024 :

- **Organisation d'un voyage à Paris pour les jeux paralympiques 2024** : il fait suite au projet avec la Fédération Handisport où certains jeunes ont pu découvrir des sports adaptés. Grâce aux recherches des professionnels, un don de plus de 20000€ a été obtenu et permettra de financer la totalité du voyage et des activités. Durant les prochains mois les professionnels et les jeunes inscrits pour le voyage finaliseront le choix des activités et l'organisation du voyage.
- **Projet Erasmus orthopédagogue** : suite à l'arrivée d'une orthopédagogue en 2022 au sein du S3AS il est apparu nécessaire de se rapprocher d'autres orthopédoques exerçant dans des structures similaires en

Belgique ou en France (ce métier se développant depuis peu sur notre territoire) pour s'enrichir de leurs pratiques. Ce projet sera monté dans le cadre d'un programme Erasmus, avec l'objectif d'enrichir nos pratiques mais également de pouvoir diffuser notre expérience. Le projet est à déposer à l'automne 2024 et si obtention des financements, il se concrétisera en 2025.

- **Le projet scénodrame et le partenariat avec le laboratoire DIPHE** se poursuivra en 2024, notamment grâce à la subvention obtenue de la FGPEP. Poursuite du travail d'évaluation avec les stagiaires en Master de psychologie, augmentation d'ETP pour superviser le projet, achat de nouveau matériel, réalisation d'une courte vidéo de présentation... L'équipe a également prévu de réaliser une présentation de cette médiation lors du congrès annuel de l'ALFPHV (Association de Langue Française des Psychologues spécialisés pour personnes Handicapées Visuelles) en mars « Déficience visuelle, clinique et médiation : un défi de sens thérapeutique ».

LISTE DES RÉDACTEURS

L'ensemble des professionnels du S3AS pour les activités récurrentes et projets.

Fatima TAHAROUNT
Florence GRUPALLO
Anne-Lise CHAVAS
Emmanuelle CORNILLON